
U d'/of OTTAWA
39003002135282



NOUVELLES GUÊPES

SOMMAIRE DU HUITIÈME VOLUME.

Un mari amoureux de sa femme. — Agnès Sorel et le beau Dunois. — Fautes de français approuvées par l'Université. — Les deux Caron. — Le carnaval. — Une vipère arborescente et *zoophyte*. — Réhabilitation de l'auteur à propos de la chicorée d'*ocre* rouge. — Le sport et le jeune duc de Brabant. — Un malheureux Vaudois. — Divertissements. — Les chevaux et les hommes. — Suis-je aimé pour moi-même? — Un capitaine condamné à faire maigre à perpétuité. — Pour petits pieds, souliers encore plus petits. — Un fumeur. — Ça n'est pas cher. — Polichinelle s'en va. — Les portiers. — *Zampa* et le *Pré aux Clercs* sont-ils la propriété d'Hérold? — La peine de mort : un pendu et la loterie. — Réponse à madame H... J...

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1

NOUVELLES

GUÈPES

PAR

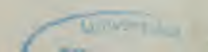
ALPHONSE KARR

VIII



PARIS
BLANCHARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
78, rue Richelieu, 78
ANCIENNE MAISON HETZEL

1855



NOUVELLES

GUÊPES



A une représentation du Théâtre-Italien on a été un peu distrait par la réapparition d'un couple dont le départ avait fait dans le monde parisien une sorte de scandale.

M...., après trois mois de mariage, avait subitement enlevé sa femme et avait été s'enfermer avec elle dans un petit château qu'il possède en Touraine. — Il avouait franchement, au départ, qu'il était amoureux de sa femme, et qu'il allait cacher son

bonheur comme les violettes se cachent sous l'herbe.

Les prophéties n'avaient pas manqué.

— Voilà, disait-on, des gens qui, au lieu d'étendre sagement des confitures sur de longues tartines de pain, vont avaler le pot entier à pleines cuillerées et n'auront plus que du pain sec.

Voilà des gens qui éventrent leur bonheur comme la poule aux œufs d'or.

Voilà des gens qui, au lieu de vivre de leur revenu, mangent leur capital.

Voilà des gens qui traitent le bonheur comme une drogue amère : ils l'avalent d'un trait, sans le goûter, etc., etc.

Le monde ne pardonne pas volontiers que l'on soit heureux et que l'on se passe de lui.

— Ah! ah! disait-on l'autre soir, — voici les tourtereaux rentrés dans la volière; voici nos gens guéris et essoufflés. Et les lorgnettes se braquèrent à plusieurs reprises, formidable batterie, sur la loge où ils étaient seuls. — Ils avaient l'air fort heureux d'être ensemble. On vit la femme se retourner à certains passages de la musique et plonger ses regards dans ceux de son mari, — pour prendre ou donner le *la* d'une extase qu'elle voulait partager avec lui. — On crut voir un instant qu'ils se serraient clandestinement la main. — Valse céleste et émouvante que

celle de deux cœurs qui se laissent emporter par une belle musique!

Quelques femmes envoyèrent quelques hommes visiter les revenants, pour voir un peu ce que cela voulait dire. Les plus sociables, les anciens amis de M..., risquèrent une question :

— Enfin vous voilà revenus à Paris?

— Nous? pas du tout; nous sommes à l'auberge; nous sommes venus pour quatre jours, pour entendre de la musique, emporter des rosiers nouveaux pour notre jardin et des camellias pour notre serre.

— Enfin, vous verra-t-on un peu?

— Oui, à l'Opéra, aux Italiens.

Et on retournait dans les loges dire :

— Ça ne va pas mieux.

Voici la vérité sur ce *cas extraordinaire*, comme disent les médecins.

Il y avait alors près d'un an que M... avait épousé une jeune personne riche, jolie, bien élevée, et qui n'avait reçu que d'excellents exemples dans une famille où la chasteté des femmes et l'honneur des hommes sont précieusement conservés comme une véritable noblesse héréditaire. Ce mariage avait été arrangé par des parents et des amis; les deux époux s'étaient peu vus avant le mariage, mais tous deux

possédaient les avantages et les qualités les plus propres à faire naître l'amour.

Cependant, au bout de quelques mois, M... s'aperçut que sa femme ne l'aimait pas ; — il fit une enquête pour savoir si quelque amour antérieur n'avait pas envahi l'imagination de la jeune fille ; — le résultat de son enquête fut très-satisfaisant pour son cœur, mais nullement pour sa curiosité ; — avant son arrivée dans la maison de son beau-père, jamais madame M... n'avait vu que de vieux parents, M... était le seul homme jeune auquel il eût jamais été permis de lui adresser la parole.

— Ce n'est pas dans le passé qu'il faut chercher, se dit Ernest ; regardons autour de nous. Ce serait un peu bien prompt après deux mois de mariage.

Il regarda avec les verres grossissants de la jalousie, il tendit et essaya toutes les souricières conseillées par Balzac ; il ne découvrit rien.

— Cependant, dit-il, elle ne m'aime pas. Elle se plaît à être seule ; quand je rentre, je la dérange ; elle rêve et est distraite en ma présence. A chaque instant, je surprends ce que, dans le langage un peu populaire, on appelle si justement des *absences*. Si je lui parle, son esprit se fait attendre et vient répondre, ahuri et essoufflé, comme une servante endormie qui entend sonner et vient du troisième

étage ouvrir la porte cochère. Si mes affaires, mes relations me retiennent dehors, elle ne paraît ni inquiète ni chagrine ; elle n'aime ni le monde, ni le théâtre, ni la promenade ; elle reste chez elle, rêve, lit, fait de la musique, et coud ; — fausse occupation hypocrite qui permet à l'esprit des femmes de s'absenter et d'aller courir la pretentaine, tandis qu'elles ont l'air d'être vertueusement au sein de leur ménage, où il n'y a en réalité qu'un corps engourdi, — à la façon des prisonniers qui s'évadent et laissent dans leur lit leur traversin coiffé de nuit, pour jouer leur rôle et tromper le geôlier pendant quelques heures. — Pour son mari, une femme qui coud est aussi absente que si, à califourchon sur un manche à balai, elle s'était en allée baiser l'ergot de messire Satanas. — La main est là qui ourle n'importe quoi, mais l'esprit est parti au sabbat.

Elle ne m'aime pas, se répétait Ernest ; cependant elle s'occupe de sa toilette autant qu'une autre femme, mais autant quand elle reste chez elle que quand elle sort ou va dans le monde.

— Qui donc vient ici ?

Il recommença ses observations, il tendit de nouveau ses souricières ; il ne vit rien, il n'attrapa rien.

Il prit un parti violent ; il dit à sa femme : — Ma chère Cécile, j'ai le projet d'aller passer quelques

mois dans un petit château que nous avons en Touraine et que vous n'avez jamais vu.

— Quand partons-nous? dit-elle froidement.

— Demain.

— C'est prompt, mais cela ne fait rien.

Elle sonna sa femme de chambre et lui donna les ordres nécessaires pour le départ. Ernest remarqua que les caisses seraient nombreuses : — Ma chère, dit-il, je crois charitable de vous avertir que notre petit château est fort isolé et que nous courons grand risque de n'y pas voir un chat. A moins que vous n'aimiez la toilette aussi innocemment que l'aiment un colibri ou une rose, vous pourriez vous dispenser d'emporter autant de munitions de guerre.

Cécile ne répondit pas, et ne changea rien à ses ordres. Ernest lui emprunta sous un frivole prétexte son écritoire. Il n'avait pas le sien, ou il n'y avait pas d'encre dedans; — elle le lui donna sans observation.

— Ah çà! elle n'a donc à annoncer son départ à personne... du moins par écrit?... Il faut voir qui viendra aujourd'hui.

Il ne vint personne.

On partit le lendemain, et on arriva une douzaine d'heures après. Cécile fut ravie du château, où l'on reconnaissait l'architecture du quatorzième et du

quinzième siècle. — Elle s'y arrangea un logement dans le style du château. Le printemps vint ; — Ernest vit s'épanouir dans le cœur, dans l'esprit, dans les regards, dans la voix de sa femme, toutes les riantes, belles et embaumées fleurs du printemps, en même temps que les primevères et les violettes sur la terre. — Mais ces fleurs, elle ne songeait nullement à lui en faire un bouquet ; elle semblait au contraire vouloir les lui dérober.

Elle ne m'aime pas ! — Mais elle aime ! se dit-il encore. — Mais qui ? C'est un absent, puisque nous ne voyons personne. — Et elle n'est pas impatiente ! elle n'écrit pas ! elle ne reçoit pas de lettres ! — Je m'y perds. — C'est un *rébus* que cette femme-là ! — Oh ! je le devinerai.

Un jour, il la trouva qui lisait au bord d'un étang, à l'ombre d'un saule ; — elle avait une toilette fraîche et coquette, mais appropriée au style du château et de l'ameublement du logis qu'elle s'était fait ; — elle paraissait émue ; — son visage était éclairé d'une douce flamme intérieure, comme une lampe d'albâtre suspendue aux lambris.

Ernest ne voulut rien dire ; — mais, tout en causant, il prit négligemment le livre et le feuilleta, pensant y trouver autre chose que des pages imprimées. — Rien. — Était-ce donc quelque roman in-

cendiaire? — Non : — c'était l'histoire de France; il le jeta avec dépit.

Une autre fois, — rentrant également sans être attendu, — il l'entendit au piano. — Il s'avança jusque sous la fenêtre et écouta ce qu'elle chantait. D'abord :

Partant pour la Syrie.

de la reine Hortense; puis :

Jamais en France,
Jamais l'Anglais ne régnera!

— Quel feu! dit-il en entrant; — il y a de quoi rompre l'alliance anglaise, si on vous entendait.

— Ah! dit-elle, je ne puis sans émotion penser au temps où les Anglais ont occupé la France.

Ernest se recueillit.

— Avons-nous, se dit-il, quelque soldat parmi nos amis? — elle me parle avec mépris des autres professions; — ou quelque diplomate, partisan suranné de l'alliance russe? Ce serait un indice, car en politique une femme adopte sans examen les opinions et les convictions de son amant.

Il chercha et ne trouva pas.

A quelque temps de là, Ernest et sa femme fu-

rent parrains d'un enfant qui était survenu à un de leurs fermiers. C'était une fille, et les fermiers priaient qu'on lui donnât le nom de la dame.

— Non, dit-elle, je n'aime pas mon nom.

— Quel nom lui donnerez-vous? demanda Ernest, le mien?

— Ernestine? Non, Jeanne.

— Très-mauvais choix, ma chère Cécile ; ce nom, qui est fort distingué pour nous autres, gens du monde, paraitra vulgaire à des paysans, qui aimeraient bien mieux quelque chose de long et de difficile à prononcer : Cymodocée, Calypso, Eucharis.

— Je tiens au nom de Jeanne.

— Bizarre idée ! Comptez-vous en faire une nouvelle héroïne?

— L'ironie me parait ici mal placée, Jeanne a sauvé la France.

— Agnès Sorel aussi l'a sauvée... à sa manière :

Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérites, etc

Appelons la petite : Agnès. Pour les paysans, Jeanne est le nom d'une chèvre. Ça fera très-mauvais effet

— Je ne tiens pas à être marraine.

— J'ai promis ; ça serait tout à fait désobligeant.

L'enfant fut nommée Jeanne.

Une nuit, Cécile rêva haut. Évidemment, dans son rêve, un homme était à ses genoux, et elle ne le repoussait pas. Ernest, la respiration haletante, le cœur battant par secousses, écouta avec cette anxiété fiévreuse de la jalousie qui fait qu'on croit trouver une volupté à savoir ; elle allait peut-être prononcer un nom...

— Oui... murmura-t-elle... ensemble... c'est le clairon... mort aux Anglais !

Et elle se réveilla en sursaut.

Un jour que Cécile était sortie, Ernest se décida à une grande expédition : il fouilla sans scrupule dans tous ses tiroirs, dans ses tables à ouvrage, dans ses boîtes à gants et de bijoux. — Il trouva un portrait.

— Ah ! dit-il, enfin ! — Il rassembla ses souvenirs, il rappela les bizarreries qui l'avaient étonné dans la conduite, dans les discours de sa femme : tout s'appliquait parfaitement au portrait. — Allons, dit-il, je connais l'ennemi, au moins on peut se défendre. — Le rébus est deviné; c'est bien; je n'userai plus mon temps et mes forces contre des moulins à vent, ou à agiter un grand sabre dans la nuit.

Du jour où il avait fait son importante découverte, Ernest changea complétement d'attitude à l'égard de sa femme : — il s'absenta, — fut rêveur en sa présence, — passa de longues heures enfermé dans son cabinet. — Un jour, il laissa tomber de sa poche un brouillon chiffonné; Cécile le trouva, le développa et vit... des vers.

Ces vers étaient évidemment adressés à une femme. Ils étaient encore imparfaits, pleins de *ratures*, — ces mouches qui vont bien aux Muses, comme disait je ne sais plus quel jésuite érudit.

. . . . O dame de beauté !
A mes vers tu devras ton immortalité,
. . . .
Sous ton aimable joug . . . . . .
. . . .
Oh ! que j'aime tes champs, ô riante Touraine !
Patrie où prit le jour ma belle souveraine !

Il n'y avait pas à en douter, ces vers n'étaient pas faits pour Cécile, qui était née à Paris. Elle avait une rivale, elle était trompée. La fidélité est une vertu dont on veut bien se dispenser, mais dont on dispense difficilement les autres. — Cécile s'émut; elle s'aperçut que son mari était un homme qu'on pouvait aimer.

Un jour elle le vit qui lisait une lettre, qu'il replia précipitamment et cacha assez maladroitement à son arrivée.

Une autre fois, elle le vit contempler un portrait renfermé dans un écrin de maroquin bleu, avec tant l'oubli qu'il ne l'entendit pas venir et ne put fermer l'écrin si vite qu'elle n'eût le temps de voir que c'était un portrait de femme.

Un jour on parlait des naissances illégitimes. Ernest se montra sévère.

— Tous ces gens-là, dit-il, entrent dans la vie en ennemis.

— Beaucoup cependant, dit Cécile, ont été de grands hommes.

Et elle fit facilement une assez longue liste des enfants plus ou moins abandonnés qui ont laissé un nom célèbre.

— Vous oubliez le bâtard d'Orléans, dit Ernest, le beau Dunois.

— Eh bien, n'est-ce pas un nom dont la France s'honore? n'est-ce pas lui qui a chassé les Anglais de la Normandie et de la Guyenne?

— Oui; mais sa conspiration contre son souverain!

— Oui; mais comme il a noblement expié sa faute

passagère au siége d'Honfleur et au siége de Dieppe !

— Il n'en a pas moins forfait à l'honneur en entrant dans cette conspiration contre Charles VII et en y entraînant le Dauphin Louis XI.

— Charles VII, s'écria Cécile, avait eu des torts à son égard.

— Eh ! d'où diable le savez-vous ? demanda Ernest.

Cécile ne répondit pas, mais elle fut de très-mauvaise humeur tout le jour. Le soir, elle dit à son mari :

— J'ai à causer avec vous.

— Je vous écoute.

— Eh bien, je ne prétends pas que l'amour que vous avez juré que je vous inspirais soit éternel ; j'ai toujours pensé qu'il se changerait tôt ou tard en une sincère amitié ; cependant je vous avouerai que je suis un peu surprise que vous vous soyez si fort hâté de me donner une rivale.

Ernest répondit très-maladroitement :

— Qui ? moi ? Vous vous trompez... des apparences...

— Ne jouez pas ce rôle-là. Un aveu franc et sincère aura plus de noblesse. Je sais tout... Cette lettre, que vous lisiez l'autre jour et que vous avez si

vite cachée, ce portrait dans un écrin bleu, ces vers dans lesquels vous dépeignez laborieusement votre flamme à une femme que vous appelez dame de beauté... Ne m'interrompez pas pour me faire un mensonge vulgaire et me dire que ces vers sont pour moi. Je sais le contraire.

... O riante Touraine!
Patrie où prit le jour ma belle souveraine!

La rue du Bac n'est pas en Touraine.

— Eh bien, Cécile, je vais vous tout avouer.

— A la bonne heure, dit Cécile, j'aime mieux cela.

Elle était pâle et tremblante. Ernest continua ainsi :

— Ma mye, mon ferme propos estoit, quand ie vous ay congneue, d'estre honnestement fidel pour tousiours à vostre chiere et muliebre beaulté, et de vivre avecques vous en estroite union; mais sans estre suspectionneux, i'ay veu que ie n'auoys point l'heur de vous complaire et d'estre aymé de vous; adoncques i'ay deu chercher adventure ailleurs. Ne soyez donc point trop aspre à pugnir.

— Mais que me dites-vous là?

— Ie parle le languaige le mieulx approprié à nostre situation.

— Ne plaisantez pas. Voulez-vous me montrer le portrait?

— Le voici.

— Elle est jolie!

— Je le crois bien !

— Et la lettre?

— Tenez... elle m'a coûté cent écus.

— Oh! fi!... il y a de l'argent!...

— Je parle de la lettre, que j'ai achetée à un juif.

— Quelle écriture et quel style! je n'y comprends rien.

— Il faudrait faire à la lettre ce que le peintre a fait au portrait.

— Quoi?

— Voyez.

Et Ernest montra un autre portrait.

— C'est la même figure en costume de bal masqué.

— Du tout, c'est dans l'autre portrait qu'elle est déguisée.

— Cessez ce badinage.

— Je ne badine pas... La trouvez-vous jolie?

— Très-jolie!

— Joignez à la beauté un esprit ravissant, un cœur d'or!

— Ah ! épargnez-moi cet éloge !... gardez cela pour vos vers.

— Enfin, c'est une femme accomplie : elle n'a qu'un défaut.

— Vous m'étonnez !

— Vous voyez que l'amour ne m'aveugle pas.

— Vous l'aimez donc ?

— Oui, certes.

— A votre aise !... Et quel est ce défaut ?

— Elle est morte en 1450.

— Quoi !

— La lettre et le portrait sont... d'Agnès Sorel.

— Vous aimez Agnès Sorel ?

— Vous aimez bien le beau Dunois, vous !

Ernest se retira, laissant sa femme livrée à ses réflexions. Ces réflexions furent bonnes ; elle pleura d'abord, puis finit par rire.

Et c'est alors seulement que commença leur lune de miel, que les habitués du Théâtre-Italien s'étaient scandalisés de voir encore dans son plein.

Ille ego qui quondam...

J'ai autrefois signalé dans les *Guêpes* un peu plus d'une dizaine de grosses fautes de français ensei-

gnées à la jeunesse avec privilége de l'Université, par MM. Noël et Chapsal.

On trouve dans presque toutes les grammaires, — je dis presque, parce qu'il y en a sans doute que je n'ai pas lues, — la *règle* que voici :

« Un substantif est masculin quand on peut le faire précéder de *le* ou *un*; il est féminin quand on peut y joindre *la* ou *une*. »

C'est juste comme si l'on disait : Un homme est homme parce qu'il porte un pantalon, et une femme est femme parce qu'elle a une jupe.

On demandait à un bambin alsacien devant un de nos correspondants : « A quoi reconnaît-on le genre des substantifs? » Il répondit sans hésiter par la règle ci-dessus énoncée.

On lui demanda un exemple ; il répondit imperturbablement :

« Soleil est féminin, parce qu'on dit : *la* soleil; lune est masculin, car on dit : *le* lune. »

M. A. Caron, *rénovateur* et pratiquant le caloridynamique, a *guéri tant de monde du choléra*, qu'il se croit obligé de publier son procédé. C'est simple, facile, peu coûteux, et, si M. A. Caron a

guéri du choléra tous ceux qui n'en sont pas morts, il faut avouer que les autres médecins ont bien cherché midi à quatorze heures. Voici le procédé triomphant de M. Caron.

Vous prenez un verre d'eau légèrement acidulée, vous le posez sur une table, vous le couvrez de votre main ouverte, vous restez dans cette position pendant cinq minutes avec la volonté ferme et soutenue de guérir du choléra ceux qui boiront le contenu du verre; puis vous faites avaler la chose au malade jusqu'à la dernière goutte.

M. Caron est, selon toute apparence, destiné à réhabiliter son nom, un peu compromis par un autre Caron, batelier funèbre, qui a, pendant des siècles entiers, passé les gens des rives de la vie aux rives de l'enfer. M. A. Caron (on ignore le prénom de l'ancien) veut faire repasser sur ce bord du Cocyte tous ceux que son aïeul a déposés sur l'autre.



Paula majora canamus.

Il s'agit d'un sujet, grave au fond, futile en apparence, auquel le calendrier redonne tout le mérite de l'à-propos.

A GATAYES.

Eh là-bas! mon cher Léon, te souvient-il encore du carnaval? Il me semble bien que nous avons assisté à la fin du carnaval en France.

A moins que, sur ce point comme sur tant d'autres, il ne nous arrive déjà ce qui est arrivé à ceux qui nous ont précédés.

On blâme la frisure quand on n'a plus de cheveux, et on médit des pommes quand on n'a plus de dents.

Le carnaval du temps de notre jeunesse était-il réellement une chose très-amusante en elle-même, ou le plaisir que nous y trouvions venait-il seulement de notre jeunesse?

Age heureux, riche et puissant, où les fruits des haies et l'amour de la première venue ont tant de saveur; où l'on fait de si bons dîners avec les côtelettes à la sauce du charcutier du coin; où l'on écrit tant de vers, où l'on éprouve de si nobles et de si généreux sentiments pour des créatures qui n'en comprennent pas un mot, — grâce à l'appétit de l'estomac et à l'appétit du cœur, grâce à la jeunesse!

En tout cas, si nous nous sommes amusés du

carnaval, nous avons eu parfaitement raison de nous amuser.

J'espère que toi et moi nous éviterons de faire un crime à nos successeurs des plaisirs qui nous échappent : j'espère surtout que nous ne deviendrons jamais assez bêtes pour nous faire un crime à nous-mêmes de les avoir goûtés.

Si je me sentais disposé à accuser la génération qui nous suit de légèreté, de frivolité, d'amour des plaisirs et surtout d'amour de l'amour, je me mordrais soigneusement les lèvres pour emprisonner ma langue, et je reconnaîtrais tristement :

> Et cet âge envieux où naît l'austérité,
> Où l'on fait la sagesse avec l'infirmité,

et le radotage, cette fleur jaune qui fleurit sur les ruines, comme la giroflée. Mais quand j'ai à reprocher à la jeunesse de n'être pas assez jeune et de n'avoir pas *ce trop* sans lequel on n'a pas assez plus tard,

> Amo in adolescente quod resecari possit,

je n'ai plus la même défiance de moi-même. Peut-être cependant est-ce le radotage sous une autre

forme, le radotage de Nestor et celui d'Évandre, le radotage déguisé, le radotage en domino et avec un faux nez. Cela nous ramène au carnaval.

Autrefois les gouvernements faisaient une sottise : ils s'attribuaient tout ce qui arrivait de bien à *leur* peuple, soit par hasard, soit malgré eux.

Ils exigeaient de la reconnaissance à cause de la pluie et à cause du soleil. Si les épis jaunes et lourds tombaient sous la faucille, si la vigne se chargeait de pampres et de grappes, les gouvernements de ce temps-là le publiaient avec emphase, et les plus modestes baissaient les yeux.

C'était un mensonge, mais ce n'est pas là l'inconvénient. Le mensonge n'est mauvais pour celui qui le fait que quand on ne le croit pas, et les gouvernements, auxquels on ne pouvait répondre tout haut, croyaient toujours qu'on les croyait.

L'inconvénient était que, lorsqu'il ne pleuvait pas ou lorsqu'il pleuvait à contre-temps, lorsque les coteaux ou les plaines restaient infertiles, on accusait les gouvernements et l'on s'en prenait à eux.

Injustice criante, si ce n'avait été une juste représaille.

Alors les gouvernements étaient obligés, pour parer à cet inconvénient, d'avoir des gens à eux qui soutenaient toujours, envers et contre tous, qu'il

pleuvait quand il fallait de la pluie, — et plaidaient, le parapluie à la main, qu'il faisait le plus beau soleil du monde, quand il fallait du soleil.

Les gouvernements de ce temps-là avaient une autre imprudence lorsque vers l'époque de carnaval il faisait une belle gelée et quelques pâles rayons de soleil, — lorsqu'il plaisait à beaucoup de leurs sujets de se peindre le visage en rouge ou en bleu, et de s'enivrer du plaisir que l'on goûte à entendre les hordes de gamins crier à la *chienlit* quand on est sûr que l'on est la cause et le but de ces cris ; — les gouvernements de ce temps-là annonçaient que c'était un signe de grande prospérité et s'en enorgueillissaient. De là à payer des gens pour se déguiser et d'autres pour crier à la *chienlit*, il n'y avait qu'un pas, et les chroniqueurs prétendent que, sous certains gouvernements, à certaines époques, on servait sur les boulevards de Paris de la félicité publique sophistiquée et à faux poids.

En remontant un peu, on sait que la grande Catherine, visitant ses États, trouvait de temps en temps dans des endroits où les historiens, les géographes et les statisticiens ne connaissaient que des déserts ou des bourgades misérables, — de beaux petits hameaux tout neufs, peints et vernissés avec des troupes de paysans joufflus et bien vêtus qui

dansaient joyeusement comme des paysans d'opéra-comique.

A l'aspect de l'impératrice, ils se prosternaient sans se relever jusqu'à ce que sa voiture eût disparu.

Puis en grande hâte, par les soins de Potemkin, on ramassait, on démontait, on repliait proprement les maisons, on emballait les paysans, et par des chemins de traverse on allait, à quelques lieues plus loin, remonter, reconstruire et replanter le hameau devant lequel les mêmes paysans recommençaient à danser et à se prosterner.

Ce qui fit que Catherine le Grand, comme l'appelait Voltaire, rentra chez elle aussi enchantée que surprise de la prospérité de ses États et du bonheur de ses sujets.

En remontant encore un peu, on se rappelle Shahabaam qui dit à ses sujets : « Or çà, que tout le monde s'amuse ; ceux qui ne s'amuseront pas seront empalés. »

Par une pente invincible, tout despotisme arrive à Shahabaam.

Si l'on voit aujourd'hui beaucoup moins de masques dans les rues de Paris, ce n'est pas que l'on se déguise moins, c'est, en second lieu, que trente bals masqués ouvrent toutes les nuits leurs gueules à deux battants.

Cependant, malgré la multitude de gens qui se déguisent, il n'en est pas moins vrai que le carnaval n'existe plus, et cela, parce qu'il n'a plus aucune raison d'être.

Ces nombreux bals déguisés où les hommes ne mettent pas de masques et où les femmes ont les leurs dans leur poche ne sont que des bals parés, où tout le monde adopte un seul et même déguisement, où chacun se déguise en quelqu'un de riche.

Le carnaval a sa raison d'être lorsque les rangs, les castes, les professions, sont fixés et distingués par le costume.

On comprend les saturnales des Romains. Les esclaves se déguisaient en maîtres et les maîtres en esclaves, parce que les esclaves et les maîtres savaient bien qu'ils reprendraient le lendemain leur véritable figure.

On comprend le petit bourgeois se déguisant le mardi-gras en marquis, lorsque le petit bourgeois savait qu'il n'avait aucun autre moyen de devenir marquis ni aucun autre jour pour l'être.

On comprend l'artisan s'affublant d'un costume de chevalier, lorsqu'il n'était permis qu'à la noblesse d'aspirer à être officier dans l'*armée du roi*.

On comprend la grisette se costumant en duchesse, lorsqu'elle savait positivement qu'elle ne

pouvait être faite duchesse que par elle-même, et pour vingt-quatre heures.

On comprend l'ouvrier se déguisant en prince à tunique abricot, avec des crevés bleu-de-ciel, lorsqu'il était condamné à porter le reste de l'année sa veste de travail.

Mais aujourd'hui, des causes diverses ayant produit de bons et de mauvais résultats, tout cela est changé.

Le petit bourgeois, l'employé à 1,500 fr., se déguise toute la vie en marquis, — il s'habille comme lui au moins une fois par semaine.

On a vu de notre temps des épiciers et des étuvistes devenir, sinon marquis, du moins comtes et barons.

Les costumes de chevaliers et de guerriers à casques dorés sont abandonnés depuis qu'une grande partie de nos illustrations militaires de l'autre révolution et de l'autre empire sont sorties des boutiques d'artisans, et depuis surtout que les bourgeois s'habillent en garde national.

Pourquoi une grisette ou une comédienne se déguiserait-elle en duchesse au carnaval ? — Un peu de patience, un peu d'adresse, un peu de notoriété au bal Mabille, et elle épousera peut-être un vrai duc. — Ces alliances ne sont pas rares aujourd'hui.

— D'ailleurs elle s'habille déjà comme les grandes dames.

L'ouvrier, comme l'employé à 1,500 fr., met des bottes vernies et un paletot de drap fin ; il se déguise en prince d'aujourd'hui, en prince vivant, cinquante-deux fois par an ; qu'a-t-il besoin de se déguiser une fois en prince de fantaisie, en prince de contes de fées, en prince de pendule?

Grâce à « l'égalité » de dépenses qui règne aujourd'hui, tout le monde est sans cesse déguisé, carnaval coûteux, dangereux, laborieux, très-sérieux et très-triste.

Le masque n'existe de droit que lorsque les mœurs renferment chacun dans sa sphère, comme l'apologue ne vit que sous les gouvernements absolus. M. Viennet a le tort d'écrire encore des fables, mais M. Belmontet a le bon sens de ne pas en faire : il peut tout dire, et il en use largement. Le masque aurait pu subsister encore au bal de l'Opéra. Le bal de l'Opéra était pour nous le carnaval, car nous n'avons ni l'un ni l'autre pris jamais aucune part aux danses frénétiques, aux plaisirs épileptiques du jardin Mabille ou du Château-Rouge. J'avouerai même que je n'ai jamais vu ni l'un ni l'autre de ces deux jardins de délices. Mais je crois bien avoir rencontré leurs initiés et leurs habi-

tués au bal de l'Opéra la dernière fois que j'y suis allé.

Sans cette invasion, le bal de l'Opéra aurait été un asile éternel pour le masque.

Mais cette invasion a tué le bal de l'Opéra. Développons quelque peu ces deux propositions :

La première est que le bal de l'Opéra, sans l'invasion des habitués de Mabille et du Château-Rouge, aurait été un asile éternel pour le masque.

Si les conditions sociales se sont fort mêlées, les conditions humaines n'ont pas changé : la situation de la femme vis-à-vis de l'homme est toujours la même. C'est pour la monotonie et l'ennui de cette situation que le bal de l'Opéra offrait des saturnales, — c'est-à-dire que la femme, dans la vie, doit attendre qu'on l'invite à l'amour, comme, dans le salon, elle attend qu'on l'invite à la danse

La femme, qui ne peut choisir qu'entre ceux qui l'ont préalablement choisie ;

Qui ne peut être choisie que parmi le petit nombre qui se trouve dans un certain cercle ; — la femme, ce jour-là, abandonnait son rôle, masquait son visage pour pouvoir démasquer son esprit et son cœur ; choisissait avant d'être choisie, choisissait hors du cercle de ses relations, et parlait une bonne fois à langue abattue.

Car les femmes seules se déguisaient, les hommes ne pouvaient que se parer et devaient attendre, à cause du masque des femmes, comme ailleurs les femmes, à cause de l'usage, qu'on les choisît du moins pour causer.

Cette interversion des rôles avait également son côté piquant pour les hommes, en ce que leur vanité y était chatouillée d'une manière nouvelle et à des endroits d ordinaire inchatouillés.

Certes, il se glissait bien par-ci par-là quelques phrynés; mais, comme les hommes savaient qu'ils avaient beaucoup de chances de rencontrer des femmes du monde, au risque d'offenser les phrynés, ils restaient dans les limites d'une familiarité polie et respectueuse.

La morale officielle a dérangé tout cela il y a déjà une quinzaine d'années.

Cette morale, qui a pour unique procédé de boucher les égouts, sans se préoccuper des sources ni des ruisseaux, a dans son dossier, entre autres mesures, d'avoir défendu aux phrynés de paraître en toilettes bizarres dans certains endroits fixes.

Alors nous avons vu naître la lorette, que l'on rencontre partout habillée comme les plus honnêtes femmes du monde.

Les femmes du monde auraient pu vaincre ; et, pour cela, il fallait ne pas lutter.

Il fallait afficher la simplicité, du moins dans la rue et dans les endroits publics.

Les lorettes n'ont pas le moyen d'être simples : le luxe est leur livrée.

Mais les femmes du monde ont voulu lutter de luxe ; elles qui ne peuvent ruiner qu'un homme, elles ont prétendu lutter de robes chères avec des rivales qui ruinent tout le monde.

Elles ont voulu mettre la ceinture dorée, de sorte que les lorettes se déguisant en femmes du monde, de par la morale officielle, et les femmes du monde se déguisant en lorettes, de par leur propre volonté, il est fort difficile de s'y reconnaître.

Les lorettes, auxquelles les femmes du monde ont voulu disputer la rue en s'y montrant en jupes magnifiques, se sont vengées en portant la guerre sur les frontières de leurs ennemies et un peu au delà.

Elles ont envahi les théâtres, les promenades ; elles ont pris possession du bal de l'Opéra. Là, elles ont tout renversé. Leur premier soin, une fois entrées, a été d'ôter leur masque. Leur visage démasqué, elles ont démasqué leurs épaules ; elles ne cachent plus que leurs masques. Il serait plus franc

que l'administration les reçût en dépôt au bureau des cannes.

On ne peut rester masquée : on n'aurait qu'à faire illusion et à être prises pour des femmes comme il faut par quelqu s béjaunes qui n'oseraient pas offrir un souper.

Quelques dominos émaillent encore le bal, — quelques masques s'opiniâtrent comme le coucou obstiné de la rue Saint-Denis. — Mais on croit généralement que celles qui sont masquées ont une figure plus laide que leurs masques ; — que celles qui sont vêtues sont maigres ou difformes.

On prétend, il est vrai, que sous deux ou trois de ces dominos se cachent des femmes du monde, — mais c'est un quine auquel personne ne met, — et, comme il est convenu qu'il faut obéir aux majorités, on aime mieux choquer un peu une femme du monde par hasard égarée là, que d'ennuyer mille lorettes et de paraître accessoirement un nigaud.— Aussi le langage et les manières achèveront de choquer les femmes du monde qui vont encore à l'Opéra, — si tant est qu'il y en aille encore.

De telle sorte, mon bon Léon, que nous pouvons nous persuader ceci :

Que ce plaisir de notre jeunesse s'est évanoui derrière nous, au moment où nous le quttions.

Comme dans le beau conte de *Gracieuse et Percinet,* quand Gracieuse sort du palais de cristal où elle a refusé d'épouser le beau page vert, elle voit le magnifique palais s'écrouler derrière elle, « et se briser en mille miettes. »

J'avais commencé cette lettre avec l'intention de te parler du carnaval de Nice. Ce sera pour une autre fois.

Plusieurs journaux ont rapporté les uns après les autres, et avec la confiance qui n'appartient qu'aux ciseaux, l'histoire d'une jeune fille de Magny, département de Seine-et-Marne, qui a été mordue par « une vipère noire à collier, de l'espèce vénéneuse. » Cette histoire révèle à la fois deux espèces de vipères inconnues jusqu'ici.

L'une est la vipère sans venin, dont il faut conclure l'existence, de la constatation même que celle en question est de l'espèce qui a du venin.

L'autre est une vipère arborescente, une vipère zoophyte, qui participe à la fois de l'animal et du végétal, et dont l'existence ressort évidemment de l'épithète de vénéneuse, qui ne s'est jamais appliquée qu'aux végétaux. Il est évident que si on avait en-

tendu parler de la vipère commune ou de toute autre vipère connue, on aurait dit « venimeuse. »

On m'avait accusé d'inventer les ingrédients que certains marchands de chicorée faisaient manger à leurs concitoyens. Voici un arrêté de la préfecture de police qui vient me réhabiliter. On y parle de la nécessité de mettre un terme à ce brigandage malsain, et on donne, des choses peu alimentaires qui entrent dans la composition de cette denrée, un petit catalogue qui ressemble beaucoup à celui que j'ai dressé, il y a déjà longtemps, pour l'édification des lecteurs des *Guêpes*. On y voit figurer l'*ocre* rouge, que l'on m'avait fort reproché.

Le sport, qui est, en France, d'introduction récente, y est compris d'une manière étroite. Le sport français ne renferme guère que les courses de chevaux, un peu de chasse et quelque peu de canoterie par les très-jeunes gens.

Le sport, en Angleterre, comprend tous les exercices, en y ajoutant quelques branches de curio-

sité : l'équitation, la natation, les armes, la paume, la boxe, la marine, la chasse, la pêche, la marche, la gymnastique, les courses de chevaux, les combats de coqs, les combats entre chiens, et de chiens contre des rats, etc., etc.

Le jeune duc de Brabant vient, disent les journaux belges, de greffer sur le sport une nouvelle branche dans laquelle il a obtenu déjà de remarquables succès : il se livre à l'éducation raisonnée des serins de Canarie et au perfectionnement de la race.

Les plus beaux serins connus jusqu'ici étaient les serins hollandais. L'ambition du jeune prince est de doter sa patrie d'une race belge provenant de croisements scientifiquement étudiés et soigneusement exécutés.

Ne souriez pas. C'eût été jadis un grand bonheur pour l'humanité et pour la civilisation si les princes n'avaient jamais eu que de pareilles ambitions, et si c'était de l'éducation raisonnée des serins et canaris que la Fontaine aurait pu dire :

Ce sont là jeux de prince ;

Mais non,

... Quand on tue un homme, on est infâme ;
L'orateur du parquet à tue-tête réclame

Votre tête, et l'obtient, et la foule applaudit.
Mais tuez les manants, et brûlez les chaumières,
Si votre nom de loin comme un glas retentit,
Et si vous décimez des nations entières,
Sur votre piédestal tout formé de ses os,
Le peuple applaudira ; — pour quelques tabatières,
Les rimeurs vous mettront au nombre des héros.

Oui, les poëtes ont eu beaucoup à se reprocher d'avoir encouragé les conquérants.

Mais la lumière se fait, le conquérant n'est plus possible ; on soupçonnait déjà que c'était un personnage odieux, on commence à savoir qu'il est en même temps ridicule.

Et, si quelque chose peut consoler un peu du sang de tant de braves gens anglais, russes et français qui meurent en Crimée, parce qu'il a plu au czar de convoiter Constantinople, c'est qu'on espère que c'est le commencement de la dernière guerre.

« Qu'on soit moins catholique, et chrétien un peu plus. »

Je vais vous conter ce qui vient de se passer à Novare, ville des États sardes à jamais célèbre par

la bataille qu'y perdit Charles-Albert, de glorieuse mémoire, contre les Autrichiens et Radetzki, le 23 mars 1849.

Un Vaudois était mort, et on l'avait enterré dans le cimetière de la ville avec le concours des autorités locales.

Il est bon de dire ici ce que c'est que les Vaudois, que nous allons voir tout à l'heure traiter par certains ministres d'une religion de paix et de clémence beaucoup plus mal que des assassins et des parricides.

Les Vaudois, c'est le nom d'une secte fondée par Pierre de Vaux, à Lyon, au douzième siècle ; les Vaudois prétendaient réformer les mœurs du clergé et ramener les temps de la primitive Église. « Du reste, » dit un écrivain qui se pique de religion, M. Bouillet, « ils n'admettaient point les erreurs des Albigeois, et leurs mœurs étaient très-pures, ce qui leur valut le nom de Cathares (du grec *kataroï*, purs). »

« La secte des Vaudois, persécutée par le fer et par le feu, » dit encore M. Bouillet, « se grossit beaucoup jusqu'à la croisade contre les Albigeois, qui les réduisit à un petit nombre. »

Les naïfs se demanderont peut-être comment la croisade contre les Albigeois réduisit à un petit

nombre les Vaudois, qui « ne partageaient pas leurs erreurs. »

Nous répondrons aux naïfs :

1° Lors du sac de Béziers, en 1209, les croisés massacrèrent soixante mille hommes sous le nom d'Albigeois, parmi lesquels, disent les chroniques, il se trouva passablement de bons catholiques, à cause de la précipitation.

2° Que la Fontaine a fait une fable où on lit divers procédés au moyen desquels on trouve des torts aux gens dont on veut se défaire :

Tu la troubles, reprit cette bête cruelle, etc.

Les Vaudois furent donc massacrés avec les Albigeois, « dont ils ne partagaient pas les erreurs. »

Les erreurs des Albigeois étaient les erreurs des Manichéens. Les erreurs des Manichéens, pour lesquelles on massacra en une fois soixante mille Albigeois qui les partagaient, dont peut-être dix mille Vaudois « qui ne les partageaient pas, » consistaient en ceci : qu'ils attribuaient la création à deux principes, l'un essentiellement bon, qui est Dieu, l'esprit et la lumière; l'autre essentiellement mauvais, qui est le diable, la matière et les ténèbres.

Cela posé, il paraît un peu rude d'avoir massacré

soixante mille Albigeois en 1209 et le reste en 1219, parce qu'ils partagaient les erreurs des Manichéens, et d'avoir « réduit à un petit nombre » les Vaudois « qui ne les partageaient pas, » qui avaient des mœurs très-pures et voulaient réformer celles du clergé.

J'ai dû rappeler ces choses, parce que ces questions, malgré quelques tentatives impuissantes et malheureuses, intéressent si peu les esprits aujourd'hui, que ces persécutions paraissent aussi incroyables qu'odieuses, et que peu de personnes en ont gardé les causes dans leur mémoire.

Les Vaudois massacrés « avec les Albigeois, dont ils ne partagaient pas les erreurs, et réduits à un petit nombre, » se réfugièrent dans les montagnes de la Provence et du Piémont.

On fit justice de ceux de France en les massacrant à Merindol et à Cabrière, en 1545.

Ce massacre fut conduit par Meynier, baron d'Oppède, premier président du parlement d'Aix, « qui, disent les historiens, s'acquitta de ce rôle avec la dernière fureur, ravagea, incendia, égorgea, et fit de tout le district un désert.

« François I[er] lui montra de la froideur, mais ne le punit pas. »

En 1550, sous Henri II, d'Oppède fut accusé de-

vant le parlement de Paris, mais il fut acquitté et retourna présider le parlement d'Aix. Mais,

Sans trop croire aux cadis, je crois à la justice;
Sans trop croire aux imans, je crois au Dieu propice
Qui s'est logé très-haut, et qui ne nous permet
Que des opinions, gardant pour lui le vrai;
Qui laisse l'homme faire une apparente route,
Tourner, piétiner avec un vain fracas,
Mais dans un cercle étroit, et ne nous permet pas
De détruire un brin d'herbe, et de perdre une goutte
De l'immense Océan, de ce ciel vert d'en bas.
Il met les choses haut qu'il ne veut pas brisées.
Chaque siècle, peut-être, abaissant son regard,
Pour réparer un peu, si nos billevesées
Ont par un cas fortuit amené quelque écart,
Il fait, grand horloger, l'avance ou le retard.
Dans les projets de l'homme et ses folles visées,
La Providence a dû se garder une part;
C'est ce que le vulgaire appelle le hasard.

Dieu n'acquitta pas d'Oppède, le massacreur des Vaudois, plus qu'il n'acquitta, vingt-quatre ans plus tard, Charles IX, le massacreur des huguenots. Tous deux moururent de la même maladie.

Les Vaudois de France massacrés, ceux du Piémont furent à leur tour les objets des mêmes violences, et s'enfuirent en Suisse jusqu'en 1689, où on leur permit de rentrer en Piémont, où on en

compte de quinze à vingt mille qui y vivent tranquillement sous la protection égale et paternelle de l'autorité civile.

Or les crimes des Vaudois et la façon dont on les leur a fait expier étant bien rappelés à la mémoire, il semble que l'on aurait pu leur pardonner.

Il n'en est pas ainsi.

Un Vaudois donc ayant été enterré à Novare, monseigneur Filippo, évêque de cette ville, a émis la lettre que voici, et que j'emprunte à l'*Armonia*, journal catholique :

CIRCULAIRE DE L'ÉVÊQUE DE NOVARE AUX CURÉS DU DIOCÈSE.

« Novare, 6 novembre 1854.

« Très-révérend monsieur,

« Un événement bien douloureux a eu lieu ces jours derniers dans notre ville. Un *malheureux* Vaudois est mort, et, à l'insu de l'autorité ecclésiastique, on a voulu l'ensevelir dans le cimetière catholique. A peine j'en fus informé, j'ai adressé *naturellement* mes réclamations à qui de droit ; *mais, n'ayant pu obtenir que le cadavre fût exhume,* conformément à ce que prescrivent avec raison les

lois très-importantes de l'Église, il a été au moins ordonné que *cette langue de terre exécrée par l'enterrement de l'hérétique* fût totalement séparée du cimetière catholique *par une muraille.* Le cimetière sera ensuite réconcilié et purifié selon les prescriptions des sacrés canons.

« Ce fait nous rappelle, vous le voyez bien, qu'*on cherche tous les moyens d'attaquer notre Très-Sainte Religion,* et que nous devons, par conséquent, *redoubler de zèle,* afin que l'ennemi ne parvienne à semer la zizanie au milieu du *froment choisi,* ce qui, par l'intercession de la Sainte Vierge, n'arrivera pas, nous l'espérons.

« Je suis avec considération,

« Votre très-affectionné

« ✝ G. Filippo, *évêque.* »

Si j'étais un savant de profession, je voudrais calculer au moins approximativement à quelle montagne et à quel fleuve équivaudraient le monceau de cadavres entassés et les flots de sang versés dans les guerres de religion.

Il serait triste et singulier de constater que ces guerres, à peu près ignorées des païens entre eux,

ont été faites bien mal à propos, au nom d'une religion dont le fondateur avait pour principe fondamental : « Aimez-vous les uns les autres. »

Puisqu'il est avéré que les hommes sont assez bêtes pour se croire le droit et le pouvoir de protéger Dieu, pour se figurer que l'Être suprême a pour éternelle préoccupation d'écouter aux portes et de savoir ce que les hommes pensent et disent de lui ;

Puisqu'ils étaient devenus assez féroces pour répandre sous ce prétexte des flots de sang humain,

Il serait à la fois d'une religion bien entendue, d'une bonne morale et d'une saine politique, d'adorer Dieu d'une manière plus noble et plus élevée ; d'élargir l'Église, qui, faite pour « réunir, » ne doit pas diviser cruellement les humains ;

Et surtout d'éviter de faire renaître ces discussions puériles, ces logomachies ardentes, ces *rébus illustrés* d'échafauds, de bûchers, de potences et de chevalets, ce que ne paraissent pas comprendre assez les docteurs qui se sont réunis à Rome pour discuter l'immaculée conception de la Vierge,

C'est-à-dire pour déclarer article de foi que sainte Anne a conçu sainte Marie sans péché.

Quand on voit un évêque essayer de faire déterrer un Vaudois dont nous avons expliqué le crime, que

fera-t-on de ceux qui n'accepteraient pas le nouvel article de foi?

Ces enfantillages terribles ne sont bons qu'à engendrer et à raviver des haines.

Heureusement qu'on peut espérer qu'ils tomberont sous l'indifférence et le ridicule.

Le genre de piété qui massacrait les Albigeois et les Vaudois, qui faisait la Saint-Barthélemy, qui créait l'inquisition, qui établissait les bûchers, n'est plus de notre temps et n'existe plus.

Cette piété-là est aussi morte que le paganisme, et laisse des souvenirs plus tristes.

Ce qu'on va discuter à Rome aurait juste le même intérêt que de savoir si Saturne mangeait ses enfants crus ou cuits; mais l'exemple de l'évêque de Novare montre à quelles choses ces puérilités peuvent servir de prétexte.

Le Christ condamnait à l'avance et les guerres de religion et les persécutions, lui qui, protégé par saint Pierre contre ceux qui allaient le crucifier, blâma sévèrement une blessure légère faite pour sa défense, et dit : « Celui qui frappera avec l'épée périra par l'épée. »

Que penserait-il des montagnes d'hommes massacrés, non pas pour le préserver d'être crucifié, mais pour les punir de ne pas admettre telle ou telle

façon de parler de lui, pour dire en grec que le Christ était *omoïousios*, quand il plaisait aux plus forts de le dire *omousios*, car c'est là la terrible diphthongue dont parle Boileau dans sa satire de l'*Équivoque?*

Il est à remarquer que la guerre la plus dangereuse que l'on puisse et que l'on ait toujours pu faire aux mauvais prêtres, contre lesquels on a tant de peine à défendre la religion, est toujours de les juger d'après le texte des Écritures et d'après les paroles de Jésus-Christ.

Celui qui écrit ces lignes a rompu plus d'une lance contre l'impiété bête et systématique, et dans les pensées qui occupent en ce moment encore son esprit en les écrivant, on trouverait facilement celle-ci :

« Ne vous rendez donc pas impossibles à défendre. »

Les religions n'ont pas été faites par les hommes dans l'intérêt de Dieu, mais par Dieu dans l'intérêt des hommes, pour les réunir, les consoler et les soutenir.

Rien que dans les divers récits de la *Passion* faite par les quatre évangélistes, il y a plus de divergence et de diversité mille fois qu'il n'y en a entre les sectes qui se sont entre-déchirées.

Le maire de la ville de Tarbes a émis dernièrement un arrêté qui prohibe dans toute la ville les jeux de cartes et les jeux de hasard. Cet arrêté, longuement motivé, énumère quelques-unes des conséquences de la funeste passion du jeu. Nous ne pouvons qu'approuver les sentiments que montre le maire de Tarbes, nous pensons comme lui qu'il serait fort à désirer qu'on vît disparaître cet absurde amusement qui consiste à se dépouiller les uns les autres.

Mais, comme corollaire à cette prohibition, je voudrais voir un encouragement à d'autres divertissements.

Car enfin, il faut qu'on s'amuse.

Pourquoi ne pas donner, dans les communes, des encouragements aux jeux d'adresse et aux exercices : à la natation, à la course, à l'équitation, au tir au fusil, à la gymnastique, à la musique? Pourquoi ne pas donner des prix à certaines époques? Ce serait un progrès qui contribuerait beaucoup à l'éducation physique et morale.

Une loi française très-ancienne, et qui, je crois, n'est pas abrogée, protégeait singulièrement les jeux d'adresse et les exercices; — elle porte que

toute gageure ne donne à celui qui la gagne aucun recours en justice, excepté lorsqu'il s'agit d'équitation, d'exercices et de jeux d'adresse.

En fait d'exercices, on n'encourage guère que les courses de chevaux; — mon opinion n'est pas que c'est la meilleure manière possible, mais je ne discuterai pas la chose aujourd'hui. — Il ne suffit pas d'avoir des chevaux, il faut aussi avoir des hommes, — ou du moins il ne faut pas rendre les chevaux trop supérieurs aux hommes.



— Et la belle Fanny?

— C'est juste, parlons de la belle Fanny, du peintre D... et du romancier ***.

— Monsieur, dit madame Fanny à ***, connaissez-vous ***?

— Oui, madame.

— Ah! tant mieux; vous ne paraissez pas être d'accord avec D... relativement à sa figure; je suis curieuse de voir si vous avez la même opinion de ses

ouvrages. D... prétend qu'il faut se donner bien de garde de prêter aux auteurs les sentiments qu'ils montrent dans leurs ouvrages. Il prétend même que le meilleur moyen de ne pas se tromper est de leur en supposer de tout contraires. « Anacréon, dit-il, était un buveur d'eau, Sénèque écrivait l'éloge de la pauvreté sur une table d'or. » Il m'a cité dix poëtes dont les Iris si belles, si vertueuses, si pures, si nobles, étaient en réalité d'épaisses maritornes et de vulgaires servantes qu'ils avaient chez eux pour tout faire.

Il m'a dit entre autres que Trois-Étoiles, mon poëte préféré, n'aimait que les beautés faciles et n'avait de dévotion que... comment a-t il dit cela?... Je n'ai pas compris, mais je vais retrouver les mots. Non, j'aime mieux ne pas me les rappeler, je vois à sa figure que ce doit être quelque sottise.

— La tête un peu penchée à gauche, madame.

— Madame, soyez certaine d'une chose, c'est que D... vous a complétement trompée. J'ignore les raisons...

— Ah ! parbleu ! s'écria D..., je vais vous les dire, mes raisons. Il faut mettre ma position dans son véritable jour. Elle n'est que ridicule, et, si je ne disais pas la vérité, elle paraîtrait odieuse... Madame, j'ai besoin de votre indulgence ; vous n'exigerez pas

que je garde l'air d'un envieux quand je ne suis que jaloux.

— C'est bien fin comme nuance.

— Aussi vais-je m'expliquer, si vous me promettez de ne pas vous fâcher... Je suis très-amoureux... d'une personne que vous connaissez... Je craignais que votre enthousiasme pour *** ne la gagnât, et... j'étais jaloux hypothétiquement de lui. Trois Étoiles est un très-bon cœur, et je l'aime de toutes mes forces. Ses livres sont l'expression fidèle de sa pensée. De plus, il est beau comme l'Apollon du Belvédère; n'est-ce pas, Eugène?... aucune femme n'a jamais pu le voir sans l'aimer. C'est de plus un modèle de loyauté, de franchise, de dévouement et de constance en amour, c'est...

— Ah! cette fois c'est plus perfide que l'ende! dit Eugène avec un mouvement marqué d'impatience; tu mêles et tu enchevêtres des éloges que Trois-Étoiles accepterait... et que j'accepte pour lui, et en même temps d'autres appréciations qui paraissent ironiques à force d'exagération.

— Mais, enfin, monsieur, dit madame Fanny, quelle est votre opinion sur ***?

— Madame, je vous demande la permission de vous le présenter quelqu'un de ces jours, vous jugerez par vous-même.

— J'en suis enchantée, monsieur.

— Il n'est pas à Paris en ce moment, il voyage ; mais, aussitôt son retour, j'en serai averti, je demeure dans la même maison ; mais ne croyez d'avance ni aux éloges ni aux critiques de D... ; j'aimerais mieux, pour lui, vous voir accepter les critiques. Vous ne m'écoutez pas, madame !

— Non... c'est vrai; je vous en demande pardon... C'est qu'il me vient une idée folle... Êtes-vous très-lié avec M. *** ?

— Pourquoi cette question, madame ?

— Ah ! c'est que, pour faire ce que je désire, il faudrait que vous eussiez avec lui une grande intimité...

— Parlez, madame.

— Loin que l'absence de *** me contrarie, j'en suis charmée, du moins pour le moment. On dit qu'il a un jardin et un cabinet curieux ; je voudrais, lui absent, voir ses fleurs et sa maison, j'en tirerais toutes sortes d'inductions... Pouvez-vous me procurer ce plaisir ?

— Oui, madame.

— D... vous amènera chez moi, et nous irons... Pouvez-vous demain ?

— Certainement, madame.

Le lendemain, D... et le faux Eugène conduisi-

rent la belle Fanny chez ***. Je ne répondrais pas que le jardin et la maison fussent bien à l'état naïf d'un jardin et d'une maison surpris et non prévenus.

Elle regarda tout avec curiosité et intérêt; elle fit des questions. Trois-Étoiles, qui la trouvait charmante, lui parla avec verve sur certains sujets avec éloquence sur certains autres.

Il retourna la voir quelquefois... Elle lui demandait avec empressement quand *** reviendrait; elle se faisait lire par lui des passages des livres de ***, et ils arrivaient insensiblement à passer de longues heures ensemble.

Trois-Étoiles, qui d'abord n'avait pas eu l'intention de prolonger la situation, n'osait plus dévoiler la vérité.

Il voulait être aimé pour lui-même.

C'est quelque chose qui se dit souvent et que je ne comprends pas très-bien.

Qu'est-ce qu'on appelle soi-même?

Certains musiciens exécutants ont imaginé depuis quelques années une nouvelle forme de « dignité. » Du jour où des Hongrois voyant M. Listz jouer si bien du piano qu'il est évident que ses doigts n'ont jamais pu s'occuper d'autre chose, du jour que les Hongrois lui ont donné un sabre, les jeunes pianis-

tes ont surtout eu la prétention de n'être pas pianistes, ils ont pris des airs mélancoliques, désabusés, ils se sont déclarés offensés quand on les a, dans le monde, priés de jouer du piano. « Jouer du piano! se sont écriés ces virtuoses, pour qui nous prend-on? Ce n'est donc pas pour nous-mêmes qu'on nous invite, nous voulons qu'on invite l'homme et non le pianiste, nous voulons être invités pour nous-mêmes. »

On en a pris quelques-uns au mot et on ne les a plus invités.

Ce serait quelque chose de bien récréatif qu'une société où tout le monde aurait les mêmes prétentions que ces messieurs. Je me représente Janin, Desnoyers, Dumas, Méry, disant : « Pour qui nous prend-on? On veut nous faire causer! Nous voulons être recherchés pour nous-mêmes; nous voulons qu'on invite l'homme et non l'écrivain. Nous ne parlerons pas. »

Un brave capitaine s'offenserait également si on lui demandait quelques détails sur une campagne où il s'est illustré; il dirait : « Ah çà! c'est donc le soldat, ce n'est donc pas l'homme qu'on a prié de venir ici! »

Bientôt une belle femme dirait à son tour : « Mais je crois vraiment que c'est pour ma figure, et non

pour moi-même que l'on me fait fête dans cette maison! »

Je crois que messieurs les pianistes sont dans l'erreur.

Cette erreur, ce sentiment un peu bête, empoisonnait le bonheur de Trois-Étoiles.

Les envieux ont bien tort de s'agiter et de devenir si jaunes.

Ils peuvent s'en rapporter aux heureux du soin de cesser de l'être.

Fanny aimait Eugène et admirait Trois-Étoiles. Quand elle ne pouvait entendre Eugène lui parler d'amour, elle lisait ce que Trois-Étoiles en disait à la mer, aux nuages, aux fleurs.

Il eût rendu Fanny bien heureuse en lui disant : « Je suis Eugène et Trois-Étoiles. » Mais non, il souffrait de ne pas être aimé pour lui-même.

Idiot!

Qu'était-ce donc que « lui-même? »

Cette fantaisie chez certaines personnes, d'être aimé pour soi-même, ressemble à celle qu'aurait une rose qui dirait : « Je voudrais être cueillie pour moi-même, par un aveugle privé d'odorat qui me choisirait sans se préoccuper de mon coloris ni de mes parfums. »

Mais je continue :

Il vint un moment où Eugène comprit qu'il avait un rival, mais que ce rival était le romancier Trois-Étoiles.

Le dénoûment était facile : Eugène n'avait qu'à dire : « Je suis Trois-Étoiles. »

Mais, par une aberration de l'esprit, il se divisa lui-même en deux personnes ; il devint jaloux de Trois-Étoiles.

En effet, Eugène, c'était lui-même, avec ses yeux, sa voix, sa pensée.

Trois-Étoiles, pour Fanny, c'était un autre ; — c'était, si elle l'aimait, la moindre des infidélités, mais c'était une infidélité.

Quelquefois, dans leurs longues conversations, Eugène se laissait aller à émettre poétiquement ses pensées et ses impressions, et la belle Fanny lui disait : « Trois-Étoiles a dit cela avant vous ; » et elle récitait quatre vers.

Eugène se disait : « Si elle aimait ma personne, elle ne penserait plus à ***, qui pour elle est un autre que moi. Si je lui disais : « Je suis ***, » et qu'elle répondît ensuite aux sentiments qu'elle m'inspire, je devrais son amour à la vanité, je ne serais pas aimé pour moi-même. »

Un jour, il lui demande : — Comment vous figurez-vous *** ?

— D'après la lithographie de D..., répondit-elle, et aussi d'après certaines apparences; j'avais cru d'abord qu'il vous ressemblait; mais, puisqu'il n'en est rien, voici comment je me le figure.

Et elle fit une description qui, tout en ayant des rapports avec ***, à cause du souvenir de la lithographie, différait de lui sur quelques points, et malheureusement sur ces points qui sont comme l'endroit que l'on sent faible et qu'on veut cacher. Ainsi *** avait les cheveux d'un châtain douteux, et une barbe peu fournie. La belle Fanny prêtait à son poëte des cheveux noirs et une barbe épaisse; elle se le représentait plus grand qu'Eugène d'au moins deux pouces.

— Évidemment elle ne m'aime pas, se dit-il, et, quand elle saura que je suis ***, je ne serai qu'un à-peu-près de son rêve.

Il vint cependant un jour où il voulut en finir. Il lui dit :

« Trois-Étoiles est arrivé; demain je vous mènerai voir son jardin. Je viendrai vous prendre à midi. »

Le lendemain, dès huit heures du matin, il reçut une lettre de Fanny :

« Mon ami, lui disait-elle, j'ai peu dormi et j'ai beaucoup pensé cette nuit. Nous n'irons pas chez ***.

Venez plutôt passer avec moi le temps que nous aurait pris cette visite. »

Eugène tressaillit. « Ah! dit-il, elle m'aime; elle ne pense plus à ***. »

Cependant il prit une plume et lui écrivit ce simple mot :

« Pourquoi? »

Une heure après elle répondit :

« Pourquoi? je vais vous le dire. Vous m'aimez, vous me l'avez dit par vos regards, par votre silence, par votre voix, sans me le dire encore par vos paroles. Je crois que je vous aime aussi. Pourquoi verrais-je ***, qui, je l'avoue, a fort occupé mon imagination? Qui sait si cette rencontre ne serait pas mauvaise pour nous deux? N'en parlons plus et venez tantôt. »

— Elle ne m'aime pas! s'écrie Eugène, elle considère celui qu'elle prend pour un autre que moi comme supérieur à moi qu'elle connaît, à moi dans le cœur et l'esprit duquel elle pénètre librement depuis un mois et plus. Elle se contente d'un à-peu-près; elle n'ose me comparer à ***. Ah! cette femme est comme les autres! elle ne m'aimerait pas pour l'esprit et le talent que j'ai, mais pour l'esprit et le talent qu'on me trouve. Elle me ménage: elle n'est pas ambitieuse, elle se contentera de moi. Elle renonce

comme à un rêve à s'occuper d'un autre. Cet autre est bien moi en réalité, mais elle l'ignore. Elle est modeste, elle ne se croit pas digne de ***, mais elle se juge assez bonne pour moi ; elle ne m'aime pas pour moi-même.

Il partit pour la Suisse. Heureusement qu'il n'était encore qu'au bas de son escalier lorsqu'il reçut une autre lettre :

« Mon ami, disait Fanny, il est temps de finir la comédie que nous jouons tous les deux depuis six semaines. D... et vous avez voulu vous moquer de moi, je me suis moquée de vous. Nous sommes quittes. Si je prolongeais la situation, ce serait dépasser la peine du talion, à laquelle je vous avais condamné. Du premier moment où je vous ai rencontré chez D..., j'ai su que vous étiez ***. Venez me demander pardon. »

Trois-Étoiles y alla, mais en se demandant : « Suis-je aimé pour moi-même? »



Les anciens droits féodaux, brisés par la Révolution de 89, ont été soigneusement ramassés, recollés, remis à neuf, et ont passé par parcelles dans les mains de certains industriels.

Les Auvergnats se sont déclarés maîtres et seigneurs de l'eau et du feu.

Vous ne pouvez avoir d'eau et de charbon qu'en vous adressant à un Auvergnat, qui vous les vend et qui fait un bénéfice dessus. La Seine est aux Auvergnats.

Un Parisien qui voudrait vendre de l'eau à ses concitoyens et se faire des revenus au moyen de la Seine, risquerait de se faire un mauvais parti.

Il est fort question de rendre libre le commerce de la boucherie ; il est singulier, en effet, que tout le monde puisse s'établir épicier, chapelier, lampiste, et que l'état de boucher soit le privilége de quelques-uns.

Voici, en ce genre, un singulier exemple de tyrannie :

Un capitaine retraité, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, habite une commune du département de la Marne.

Madame ***, dans l'exercice de ses fonctions de bonne ménagère, eut quelques différends avec le seul boucher de la commune, qui compte cependant plus de quinze cents habitants.

M. H..., le boucher autocrate, porta un jugement par lequel il supprimait la viande au capitaine et à

sa famille, et les condamnait à faire maigre à perpétuité.

Depuis ce jour il a constamment et opiniâtrément refusé de livrer la moindre parcelle de viande pour la maison du capitaine ***.

Celui-ci s'est adressé au maire, au juge de paix, au commissaire de police du canton ; ses démarches n'ont eu aucun résultat, et le jugement du boucher a eu *son plein et entier effet*.

Le capitaine a été forcé depuis plus de quinze mois d'envoyer chercher de la viande à deux lieues de là. Quand le mauvais temps ou quelque incident empêche de faire cette commission de quatre lieues, on se passe de viande, on fait maigre.

Le boucher, du reste, n'a qu'à se louer d'avoir donné cet exemple sévère ; sa puissance s'est établie sur des bases plus larges; sa viande est toujours suffisamment bonne, suffisamment parée. Si l'on formule quelque plainte, c'est en cachette, à voix basse, en prenant toutes les précautions pour qu'il n'en sache rien.

Si une femme se plaint, son mari la gourmande et lui dit : « Veux-tu qu'il nous arrive comme au capitaine *** ? veux-tu que nous n'ayons plus jamais de viande, nous qui ne pouvons pas l'envoyer chercher à deux lieues d'ici ? »

Il est probable que les autres marchands de cette commune, le boulanger et l'épicier, voyant les heureux résultats de l'exemple donné par le boucher, vont l'imiter, et alors ce ne sera plus à faire maigre, mais à jeûner, que seront condamnées les pratiques indociles, récalcitrantes et raisonneuses.

Je crois cependant que les divers magistrats auxquels le capitaine s'est adressé n'ont pas compris leur puissance. — La loi ou l'arrêté qui oblige les boulangers à être approvisionnés doit logiquement s'appliquer aux bouchers, et le capitaine fera bien, non pas pour lui, qui en a pris son parti, mais dans l'intérêt de ses voisins pauvres, de faire parvenir sa réclamation à une autorité moins subalterne. Les représentants de l'autorité doivent livrer la justice à tous, comme le boucher leur doit livrer sa viande.

— Pourquoi vous en allez-vous déjà, ma chère Caroline ?

— C'est parce que je vous gêne.

— Quelle supposition !

— On a sonné, et votre femme de chambre est venue vous parler à l'oreille... Ne me répondez pas,

ne faites pas semblant de me retenir, ou je ferai semblant d'être attendue.

— Ah!... c'est un prétexte... Bien... Si vous êtes attendue, adieu.

— Moi? pas le moins du monde!

— Alors, restez... Tenez, je vais vous dire ce que c'est... c'est un cordonnier que j'ai fait demander... c'est le cordonnier de madame Marbois.

— Et pourquoi le cordonnier de madame Marbois?... est-ce que vous quittez le nôtre?

— Oh! non... mais je veux emporter à Trouville une provision de souliers tout faits, des souliers dont chaque paire durera une promenade sur le sable. — Le nôtre est cher, et d'ailleurs ne fait que les chaussures commandées. Je ne pourrais attendre qu'il m'en fît six ou sept paires que je veux emporter.

— Eh bien, faites entrer.

— Ce serait bien familier.

— Faites-le entrer, ou je m'en vais.

LE CORDONNIER. — Madame m'a fait commander de lui apporter des souliers.

AGATHE. — Oui, des souliers très-larges, trop larges; — d'ailleurs j'ai la haine des souliers étroits. Ainsi, si vous voulez avoir ma pratique, ne me chaussez pas étroit... j'ai les pieds très-délicats... je ne

suis pas comme madame Marbois, qui peut se serrer impunément les pieds avec une rigueur devant laquelle eût reculé le tourmenteur lorsqu'il appliquait un criminel à la torture des brodequins.

LE CORDONNIER. — Je ne connaissais pas le pied de madame, je crains bien de n'avoir rien apporté d'assez petit... Mais je suis à deux pas de chez moi; si madame veut me le permettre, je vais sauter jusqu'à ma boutique... et... j'espère trouver ce qu'il faut à madame.

AGATHE. — Quelle manie ont certaines femmes de se mettre à la torture!... Cette pauvre madame Marbois, je l'ai vue pâlir en dansant, tant ses souliers la faisaient souffrir.

CAROLINE. — Et la taille donc!... on prétend que sa femme de chambre ne peut pas la lacer, et que c'est son cocher qui remplit cet agréable emploi.

Caroline fait une longue inspiration et tire en avant sa basque, ce qui lui donne l'air d'être très au large dans ses vêtements.

AGATHE. — Je suis allée au théâtre avec elle il y a quelque temps; je suis allée la prendre; eh bien, de la rue de Grenelle à l'Opéra, elle n'a pu mettre qu'un gant; elle a mis le second dans la loge, tant elle s'obstine à introduire ses mains dans des gants plus petits qu'elles.

LE CORDONNIER. — Madame, voici ce que j'ai de plus petit, mais je crains bien que ce ne soit encore trop grand pour madame ; il faudra que j'en fasse : nous ne fabriquons pas d'avance des chaussures pour des pieds exceptionnels : nous risquerions de les garder dans nos magasins.

— Je vous ai dit que je veux des souliers trop larges.

— J'ai bien compris, madame. Si madame voulait être chaussée juste, je lui aurais dit tout de suite que je n'ai rien pour elle.

— Ah ! quelle horreur !

— C'est large, madame.

— Je vous demande des souliers larges, mais pas des bateaux. Otez-moi bien vite cela ; je ne pourrais pas faire trois pas sans les perdre.

— Et ceux-ci, madame ?

— Ceux-ci ?... encore trop larges. Je veux être à mon aise dans des souliers, mais cependant je ne peux pas mettre des souliers faits pour madame Sirach.

— Ah ! madame, madame Sirach ne mettrait pas son orteil dans les souliers qui sont trop larges pour madame... Et ceux-ci ?

— Vous êtes dans l'excès contraire... Ce sont des souliers de poupée que vous me montrez là.

— Non, madame, c'est la mesure de madame Marbois même; je me trompe fort si ces souliers n'ont pas été faits pour elle... Oui, précisément, voilà sa marque...

— Alors, elle n'a pas pu les mettre.

— Au contraire, madame, elle les a trouvés trop larges.

— C'est un peu hardi... Eh bien, que faites-vous ?

— Je serre ces souliers, que madame trouve trop étroits, et j'en cherche d'autres.

— Attendez du moins que je les aie essayés...

— Caroline, je les crois un peu justes, ma chère...

— C'est ce qui vous trompe, ma chère. (Elle retire un peu les doigts du pied et montre que les souliers sont trop longs.) Comme la vue trompe !... c'est justement là mon affaire...

— Ma chère, comme vous êtes rouge ! les larmes vous en viennent aux yeux.

— C'est de me baisser... Je croyais que madame Marbois avait le pied plus petit. Tenez, mon pied danse dedans.

— Demandez-en de plus étroits, alors, ma chère.

— Non. Pour courir sur le sable, le matin, il faut être chaussée un peu large.

— Qu'avez-vous, ma chère? vous paraissez souffrante.

— Moi! pas le moins du monde... C'est bien large; mais je mettrai des bas de laine... C'est très-ordonné contre l'humidité de ces plages. Je les garde. Cherchez-m'en deux autres paires pareilles.

— Je vais les envoyer à madame.

— Décidément, chère Agathe, vous êtes préoccupée ou vous souffrez.

— A vous dire vrai, chère Caroline, je viens de me rappeler que j'ai à écrire une lettre que j'avais entièrement oubliée en causant avec vous.

— Je vous quitte cette fois; écrivez votre lettre.

— Adieu donc, méchante, puisque vous ne voulez pas rester.

Caroline est à peine dans l'antichambre qu'Agathe ôte précipitamment ses souliers et respire largement, comme une personne soulagée d'une grande douleur. Elle a sonné sa femme de chambre.

— Arolise, lui dit-elle, — quand ce cordonnier va envoyer deux paires de souliers, vous les refuserez et vous lui rendrez ceux-ci, ils sont trop mal cousus.

On sonne. — C'est le cordonnier, c'est aussi Caroline, qui a oublié son éventail.

Agathe se dépêche de remettre ses souliers. —

Pardonnez-moi, dit-elle, j'allais essayer ces souliers avec des bas de laine.

Arolise rentre et cherche.

— Que cherchez-vous, Arolise?

— Madame, c'est le cordonnier, et je cherche...

— Vous n'avez rien à chercher ici.

— Pardon, madame : il apporte les deux autres paires, et madame m'avait dit...

— De les prendre et de les payer toutes les trois : il n'y avait pas besoin de me déranger pour cela.

Comme Caroline va sortir, il entre au salon un ami du mari d'Agathe : il dîne chez elle.

Agathe va profiter du départ de Caroline, qui traverse le salon, pour s'en aller bien vite quitter ses souliers, qui la font horriblement souffrir ; mais, à peine le nouveau venu a-t-il salué ces dames, qu'il leur annonce qu'il a une ravissante histoire à leur faire de madame de ***. Caroline se rassied ; le mari d'Agathe arrive à son tour, et dit à Caroline :

— La charmante surprise ! Vous êtes des nôtres?

— Des vôtres ! est-ce qu'il y a quelque chose ?

— Mais oui ! est-ce qu'Agathe ne vous a pas dit que nous allons ce soir... en débauche au théâtre du Palais-Royal? on dit que c'est à mourir de rire.

— Je n'avais pas osé en parler à Caroline, elle est un peu collet monté.

— Oh ! ma chère, vous faisiez donc bien peu d'attention à M. de Maraudière, que vous ne vous êtes pas aperçue qu'il est mort il y a deux ans, et que je n'ai depuis ce temps-là pas manqué les occasions de me consoler ; mais je n'aurais pu accepter, je dîne chez ma mère.

— Écrivez un mot, je vais l'envoyer.

— Monsieur Pernin, vous me séduisez ; j'écris.

Agathe va sortir du salon, lorsqu'on annonce que le dîner est servi.

M. Pernin offre le bras à madame de Maraudière ; Agathe dit :

— Restez encore un moment au salon.

— Vous achèverez de vous habiller après dîner, dit le mari.

— Non, non, Agathe va sans doute ôter des souliers neufs qui la gênent un peu.

— Qui, moi ? ces souliers-là ! de vrais petits bateaux que j'ai achetés pour courir le matin sur la plage de Trouville ! ma foi, non ; je les aurais changés si nous avions été dans le monde, parce qu'on ne veut pas être ridicule ; mais, au théâtre, il importe peu d'être si bien chaussée, et puis, j'avoue que mes autres chaussures sont bien plus étroites que celle-ci, et je m'y sens si à mon aise, que je vais les garder.

Agathe garde les souliers. Elle trouve le dîner exécrable, et se propose de chasser le cuisinier. Au théâtre elle déclare les pièces nullement plaisantes; les acteurs les plus gais sont intitulés des farceurs ennuyeux; le public qui rit excite ses sarcasmes. Elle est rude avec son mari. Elle se fâche avec l'ami de son mari, et ne le regarde pas une seule fois de la soirée. Puis le lendemain elle dit à madame Marbois que le mari de Caroline est mort de chagrin.



Un fumeur me prie de dénoncer les progrès de la fraude qui consiste à augmenter le poids du tabac en lui faisant absorber nne certaine quantité d'eau.

Cette fraude est très-ancienne, mais il paraît qu'elle prend des proportions extrêmes : on a vendu d'abord le tabac frais, puis on l'a vendu humide; aujourd'hui on le vend mouillé. Si on continue, il faudra le vendre en bocal, comme les cerises à l'eau-de-vie.

Le fumeur, mon correspondant, prétend qu'il a vu ses cigarettes éteindre les allumettes au lieu de s'allumer, et passer par les phases suivantes avant de brûler au moyen d'une bougie :

Le papier qui entoure la cigarette, mouillé par le tabac, commence par sécher; la cigarette devient tiède, puis elle bout ; l'eau s'évapore, le tabac reste, se sèche, et finit par s'allumer après qu'il a perdu à la fois son humidité, son arome et sa saveur.

Cette détérioration pourra ne pas toucher beaucoup les personnes qui n'aiment ni cette saveur ni cet arome; mais, si la régie ne surveille pas un peu à ce sujet l'armée de ses débitants, les fumeurs, ne trouvant plus au tabac que le goût et l'odeur du foin, on fumera du foin, qui est beaucoup moins cher, ou on ne fumera plus du tout.



On me communique l'extrait d'un jugement rendu dans une ville d'Italie ou d'ailleurs, que je ne désigne pas, non plus que le nom du coupable, jusqu'à ce qu'on m'ait envoyé la pièce revêtue des formes authentiques.

« Attendu que le sieur *** recueillait dans son laboratoire tous les bestiaux morts ou malades qui lui étaient amenés ;

« Qu'après avoir soumis leurs chairs à certaines préparations pharmaceutiques, il les livrait au commerce et les envoyait aux colonies ;

« Attendu qu'à une époque antérieure le docteur ***, chargé de visiter cet établissement de salaisons, avait constaté comme aujourd'hui l'odeur méphitique qu'exhalaient les salles où se faisaient les préparations ;

« Attendu que diverses traces de maladies se faisaient reconnaître sur les chiens, telles que des ecchymoses, des stases de sang intermusculaires, des tubercules, des rougeurs et autres signes d'inflammation qui ne se trouvent que sur des animaux morts de maladie ;

« Attendu que quinze cents kilogrammes de ces viandes viciées et corrompues ont dû être enfouies devant *** lui-même ;

« Attendu, etc., etc.

« Condamne le sieur *** en dix jours d'emprisonnement, » etc.

Ça n'est pas cher.

Si certains industriels continuent, il faudra rétablir la chambre ardente comme celle qui condamna la Brinvilliers et la Voisin, ces célèbres empoisonneuses.





Il s'est fait à Paris une exécution ; — on en avait pu lire l'annonce à l'avance dans les journaux : — un malheureux marchand de jouets d'enfants a vu son magasin saisi et vendu par les huissiers.

Ah ! s'il y avait encore des enfants, quel triste spectacle ç'aurait été pour eux que de voir leurs amis appréhendés par les recors et vendus « au lieu ordinaire des ventes ! »

A qui vont échoir ces beaux chevaux à roulettes? Et ces corps d'armée de soldats de plomb, qui les mènera désormais à la victoire?

Et les jolies poupées !

Des huissiers touchent leurs charmes gonflés de son ! ô profanation ! Ils chiffonnent leurs belles robes ! ô crime ! Mais que fait cela à ces belles petites demoiselles de sept ans qui dédaignent depuis longtemps déjà ce touchant et premier amour maternel pour les poupards de carton ! — Ne sont-elles pas à elles-mêmes leurs propres poupées ? Elles seraient jalouses des belles robes de leurs filles aux yeux d'émail. — Et puis, jouer à la poupée, des filles de sept ans ! Allons donc ! bon pour des enfants ! Mais

des petites demoiselles de sept ans que l'on mène aux Tuileries en robes de soie, — de petites demoiselles qui ne songent qu'à se faire remarquer par les beaux messieurs et qui leur adressent des regards encourageants ! — je ne parle pas de jeunes messieurs de sept ou huit ans au col rabattu, à la veste ronde ; — non, je parle de vrais messieurs, avec de vrais lorgnons collés sur l'œil, avec de vrais cols de chemise empesés et soutenant les oreilles ; de vrais messieurs à l'air froid, de vrais messieurs à l'air anglais.

On peut vendre des poupées « au lieu ordinaire des ventes, » les petites demoiselles ne s'y opposent pas.

Et les petits messieurs ne feront-ils rien pour les sabres de fer-blanc, pour les chevaux de carton, pour les casques de papier doré, pour les tambours et les trompettes?

Pas davantage. On élève les garçons dans cette idée odieuse jetée par un ministre déchu aux oreilles avides d'une population normande : « Enrichissez-vous ! »

Les tambours, les sabres, les clairons ! ça empêche de s'entendre sous les voûtes de la Bourse. Les petits garçons ne rêvent plus d'être lanciers polonais ou hussards ; ils rêvent d'être agents de change,

agioteurs, boursicoteurs. Ils rêvent, non plus de gloire et de lauriers métaphoriques sur leur tête, mais d'argent et de foin dans leurs bottes.

La *Gazette des Tribunaux* raconte l'histoire d'un petit bonhomme d'une dizaine d'années, je crois, qui avait volé à plusieurs reprises de l'argent dans son école.

Que croyez-vous qu'il avait fait de cet argent?

Vous croyez peut-être qu'il avait acheté des billes en stuc, en marbre ou même en agate?

Ou bien un *sabot* avec son fouet en véritable peau d'anguille?

Ou une de ces balles en gomme élastique, objet, pour notre génération, de désirs quelquefois si longs et si souvent trompés?

Ou une toupie en buis avec sa corde de fouet terminée par un bouton?

Rien de tout cela.

Notre jeune homme avait acheté trois de ces petites croix d'argent dont on orne le samedi dans les écoles la boutonnière des élèves qui ont obtenu les premières places.

N'était-ce pas tout à fait au-dessus de son âge? Messieurs... effaçons les noms : nous ne bourdonnons pas ici dans nos petites ruches jaunes, mais dans une maison respectable et solitaire; mes-

sieurs... des hommes sages, des hommes de cinquante ans, des hommes à cheveux gris, n'ont pas fait mieux lorsque récemment ils achetaient à ce prince de la septième chambre des décorations de fantaisie, — des ordres cocasses dont ils ornaient leurs boutonnières, — des rubans lilas, des rubans puce, des rubans couleur cheveux-de-la-reine, des rubans couleur caca-dauphin, couleur tabac-d'Espagne, couleur de souris effrayée, — que l'on vit tout à coup émailler comme une floraison printanière un si grand nombre d'habits, dont la seconde boutonnière de gauche s'était jusque-là contentée du mensonger œillet rouge, qui fait croire à dix pas que vous êtes officier de la Légion d'honneur, et fait voir à trois pas que vous êtes un sot.

Le petit bonhomme était dans les vraies idées du jour : on aime encore et toujours les titres et les décorations, parce que ce signe ✻ fait bien à la suite du nom dans les prospectus où l'on demande des actionnaires. Mais payer une décoration d'un bras, d'une jambe, de trente ans de fatigues et de dangers, comme tant de braves soldats, d'une vie entière de travaux et de veilles mortelles, comme tant d'artistes et d'écrivains distingués, allons donc !

Je ne puis donc exciter la pitié de MM. les petits garçons et de mesdemoiselles les petites filles sur

cette triste aventure d'un pauvre marchand de jouets d'enfants victime du progrès qui supprime l'enfance, et ruiné après avoir passé toute sa vie à leur faire des bonheurs de bois, des amis de carton, qu'il devait voir dédaignés par ceux auxquels il les destinait et appréhendés par les huissiers.

Qui donc s'afflige avec moi?

Nodier est mort; il aurait bien compris, lui, ce qu'il y a de lamentable dans cet événement.

Mais il y a encore Janin, qui aime Pierrot et a écrit son histoire.

Il y a Victor Hugo, qui racontait, il y a vingt ans, le soir, à ses petits enfants, cette si belle histoire de Polichinelle qui durait toujours, et dont la suite se remettait inexorablement au lendemain, et qui a précédé le roman en feuilletons.

Il y a encore Gatayes, avec lequel j'ai joué dans notre enfance de si beaux drames pour lesquels nous préparions des sabres de bois dont la poignée était recouverte de papier d'or, et la lame frottée de mine de plomb. C'était tout ce qu'on préparait pour les représentations du soir. On abandonnait le reste aux chances de l'improvisation. C'est nous qui inventâmes la suppression des entr'actes, les changements à vue, parce que nos frères cadets, spectateurs

malgré eux de nos chefs-d'œuvre, se sauvaient et s'allaient cacher pendant les entr'actes.

Et ainsi à tous ceux qui ont été enfants comme nous, à tous ceux qui se souviennent des primevères de la vie,

Salut!

Il n'y a plus d'enfants, donc il ne faut plus de joujoux pour les enfants; — les ex-enfants veulent jouer avec les joujoux de l'âge mûr, ils veulent s'enrichir à tout prix, ils veulent tromper, fourber, rapiner comme de grandes personnes; — il leur faut des jeux de cartes, — il leur faut des coupons d'actions, — il leur faut des affaires.

Et cependant, comme on leur fait des joujoux bien plus beaux et surtout bien plus chers que ceux qu'on nous faisait autrefois, — on sent qu'ils sont blasés. Nous, nous ajoutions par la conscience, par la joie, par l'entrain, tout ce qui manquait à nos joujoux grossiers, comme on fait un bon repas avec la faim et la soif.

Mais c'est fini! Fabricants de joujoux, amis dévoués des enfants, votre commerce est perdu, vous aurez beau imaginer, perfectionner... vous serez saisis et vendus par les huissiers « en la salle ordinaire des ventes. »

Les enfants veulent des *billets de loteries* plus

ou moins autorisées ; les enfants veulent des *promesses d'actions;* les enfants veulent du *Nord*, ou de la *Vieille-Montagne*, ou des *Quatre-Canaux*. Les petits garçons veulent de l'argent, les petites filles veulent de belles robes... pour elles-mêmes.

Mais qu'il a dû être déplorable de voir Colombine enlevée, non plus par Arlequin, mais par un recors! Colombine passant de mains en mains de vieux brocanteurs qui ont dû friper sa robe de gaze rose!

Et Polichinelle!

J'avoue que Polichinelle m'étonne; Polichinelle, accoutumé à battre le commissaire et à rosser le guet, comme un roué de la Régence; Polichinelle s'est laissé prendre, plier en deux, serrer dans des boîtes, puis déplier et mettre en vente par les satellites de l'huissier; Polichinelle n'a pas fait entendre son redoutable *brrrr;* Polichinelle n'a pas saisi son bâton tant de fois victorieux; Polichinelle a subi de pareils traitements! Ah! le rouge de son nez a dû monter jusqu'à son front déshonoré! Polichinelle, qui n'avait cédé qu'au diable!

Polichinelle a suivi les rois de bien près!



Si Polichinelle s'en va, les portiers arrivent. — On sait l'autorité despotique qu'ils avaient seuls conservée au milieu de la ruine des droits féodaux. — Dîme et sou pour livre; droit de jambage sur le bois des locataires; droit de prélibation sur leurs journaux; droit, sinon de haute et basse justice, du moins droit de justice du haut en bas des maisons. — Eux seuls pouvaient encore déclarer un homme infâme, effacer son écusson et le déshonorer. — Pour eux seuls subsistait la confiscation à l'endroit des cartes de visite, des journaux, etc., adressés aux locataires qui avaient forfait. — Ils rendaient des ordonnances de couvre-feu, avec amendes à leur profit contre les retardataires. Pour les portiers seuls 89 est non avenu.

Eh bien, ils ne sont pas encore contents. — Mais, comme dit M. Lhomond dans son rudiment, son ambition perdra cet homme, *sua eum perdidit ambitio.*

Je crois que leur ambition aveugle les portiers. — Jupiter voudrait-il les perdre? *Quos vult perdere Jupiter dementat.* — Ils veulent descendre

dans l'arène commune, ils veulent ne plus être despotes, ils consentent une charte, ils se font constitutionnels; — ils font ce que font les femmes qui descendent dans la rue, armées de toutes pièces : — ils prétendent à la considération, aux égards, aux succès de salon.

Voici ce qu'on lit dans un des derniers numéros du *Journal des Petites-Affiches :*

« N° 6453. Un homme et une femme *ayant été* concierges désirent se replacer. Ayant des meubles propres, ils désirent une loge convenable. » (Textuel.)

Pourquoi ont-ils quitté la profession de concierge et veulent-ils la reprendre? Il y a là certainement l'histoire d'une grandeur passagère et d'une décadence rapide.

Qu'ont-ils fait dans cet intervalle où sans doute ils ont acquis les meubles qu'avec une orgueilleuse modestie ils appellent des meubles propres?

Qu'entendent-ils par une loge convenable? Où s'arrêtera cette prétention nouvelle? Ne verrons-nous pas bientôt d'autres annonces ainsi conçues :

« Un tel et sa femme désirent une place de concierge. Comme ils ont des relations dans le monde et reçoivent le samedi, ils voudraient un salon un peu vaste. »

« Un tel et sa femme désirent une place de concierge; madame voudrait une salle de bain. »

« Un tel et sa femme désirent une place de concierge; il leur faudrait une remise et une écurie pour deux chevaux. »

« Un tel et sa femme désirent une place de concierge. Le mari s'occupe de littérature, et sa femme brode. Il serait à désirer que le propriétaire pût faire leur ménage. »



Le 19 janvier 1833 est mort un charmant musicien, l'auteur du *Pré aux Clercs*, *Zampa*, etc. — Ces jours derniers, — à Paris, dans une maison donnant d'un côté sur la cour du Harlay et de l'autre rue de la Ferronnerie, — au Palais de Justice en un mot, s'est, en plein jour, en audience publique, agitée la question de savoir si les belles partitions d'Hérold, *Zampa* et le *Pré aux Clercs*, appartenaient à la veuve d'Hérold et à ses enfants ou à M. Schœnenberger, — qui ne les avait ni achetées ni acquises à aucun titre, mais les avait fait graver et les vendait à son propre bénéfice, parce que tel était son bon plaisir.

Dans une cause analogue, il y a quelques années,

l'avocat récita de longues phrases, et soutint plusieurs heures durant que les ouvrages en litige étaient tout aussi bien la propriété de l'éditeur que la propriété de la veuve et de ses enfants. — Nous ne pûmes le quereller à ce sujet, parce que ce n'était peut-être pas son opinion. Il était possible qu'il eût au contraire des idées fort libérales et fort sensées sur la propriété des œuvres de l'esprit, et peut-être il aurait mieux aimé que le hasard lui eût donné à défendre ceux qu'il attaquait, et à soutenir la cause contraire à celle qu'il plaidait.

Mais revenons au procès en question.

M. Pinard, substitut du procureur impérial, a pensé très-sensément que la musique du *Pré aux Clercs* et de *Zampa* appartenait plutôt à Hérold, qui l'avait composée, qu'à M. Schœnenberger, qui l'avait fait graver, — *du moins pour un temps.*

Le tribunal correctionnel, septième chambre, a été de l'avis de M. Pinard, et M. Schœnenberger a été condamné à vingt-cinq francs d'amende, à quatre cents francs de dommages-intérêts, et à la confiscation des exemplaires contrefaits.

Je reconnais avec empressement que M. Pinard et les magistrats composant la septième chambre ont fait en cette circonstance tout ce que l'état actuel de la législation leur permettait de faire pour le génie

et pour le bon sens. Le tribunal, dans les *considérants* de son jugement, a parlé des droits que possède la propriété des œuvres de l'esprit « au respect de tous et à la protection de la justice. »

Mais le tribunal et M. Pinard ont été obligés de rappeler les singulières restrictions que la législation actuelle, qui est cependant un progrès notable, met encore à la propriété des œuvres de l'esprit.

Ainsi, en 1777, un écrivain avait composé un livre, ou un musicien un air; il fallait, comme un trouveur de trésor, qu'il demandât au roi la permission de l'avoir trouvé et de s'en servir à son profit. Si le roi le lui permettait, c'est-à-dire s'il obtenait un « privilége », il était dit qu'il aurait pendant un temps déterminé le droit exclusif de l'imprimer, graver et faire vendre à son bénéfice, — nonobstant clameur d'avocat adverse.

En 1789, l'auteur ne publie plus en vertu « d'un privilége *accordé* », mais d'un droit que la loi lui reconnaît.

En 1810, la loi consacre le droit de l'auteur reconnu en 1789 et 1793, mais elle lui impose des restrictions en faveur du domaine public.

Enfin, la loi de 1844 reconnaît aux auteurs un droit que leurs héritiers exercent pendant vingt ans après leur mort.

C'est contre cet état de choses que je ne cesse depuis quinze ans et que je ne cesserai pas, tant que j'aurai une plume et des doigts capables de la remuer, de provoquer les sentiments de justice et de bon sens des législateurs.

Si madame Hérold était morte avant son mari ou en même temps que lui, la législation actuelle aurait donné raison à M. Schœnenberger : c'est lui qui, aujourd'hui, hériterait d'Hérold au détriment des enfants d'Hérold.

Il pourrait vendre à son profit *Zampa* et le *Pré aux Clercs*, et, si un des enfants d'Hérold s'avisait un soir de prendre dans la boutique de M. Schœnenberger un exemplaire des œuvres de son père et de l'emporter, la loi ne l'en tiendrait pas quitte pour vingt-cinq francs d'amende. Il irait parfaitement en prison. C'est-à-dire qu'il arrive un jour où M. Schœnenberger ou tout autre est propriétaire plus sérieux et plus protégé des œuvres d'Hérold que ne l'a jamais été Hérold lui-même, car M. Schœnenberger pourra léguer alors à ses enfants les exemplaires qu'il possèdera de *Zampa* et du *Pré aux Clercs;* ceux-ci les légueront à leurs enfants, et ainsi de suite, éternellement.

Tandis qu'Hérold n'a pu laisser *Zampa* et le *Pré aux Clercs* à ses enfants que pour vingt ans.

Il n'y a pas un des boulons qui ferment la devanture de la boutique de M. Schœnenberger qui ne soit une propriété plus sérieuse, plus réelle, plus protégée par la loi que *Zampa* et le *Pré aux Clercs*, deux œuvres immortelles dues au génie d'Hérold. Sans doute, en pareil cas, l'organe de la loi, laquelle est respectable en tant que loi, doit rappeler, même malgré lui, les intentions du législateur, « et l'intérêt public, qui exige que, tôt ou tard, l'œuvre littéraire ou musicale tombe dans le domaine de tous. »

Mais il serait aussi fort agréable dans l'intérêt public que les maisons et les terres de M. Schœnenberger, s'il a des maisons et des terres, tombassent tôt ou tard dans le domaine de tous. Cependant, si « l'intérêt public » s'avisait de vouloir « l'exiger », l'intérêt privé, protégé par la loi, rirait au nez de l'intérêt public.

Comment se fait-il que les idées qui germent et s'épanouissent sous la toque de l'organe de la loi tomberont dans « le domaine de tous » et que cette toque n'y tombera jamais?

D'où vient cette prééminence de la propriété matérielle? Comment! les auteurs, les inventeurs de tout genre, tous les ouvriers de la pensée et de l'intelligence, sont des parias hors la loi! des ilotes qui

doivent travailler au profit des autres! des esclaves qui ne peuvent laisser d'héritage, qui ne possèdent et ne peuvent donner que l'usufruit de leurs œuvres, la plus réelle sans contredit des propriétés! qui ne sont que fermiers et locataires de leur génie, dont leurs enfants sont expropriés sans indemnité vingt ans après leur mort!

Pourquoi cette indifférence de la loi contre l'auteur et l'inventeur? — L'auteur ne peut laisser que pendant vingt ans ses œuvres à ses enfants; — l'inventeur, sous le nom de brevet, est forcé de payer une sorte d'amende pour être possesseur de son invention, et ce, pendant un temps illimité; — il faut qu'il achète son invention, ou plutôt il ne peut que la louer, car elle appartient à tous, il ne peut ainsi en être que le locataire et le fermier, et encore à condition d'en payer le loyer.

Dieu, qui

Aux petits des oiseaux a donné la pature,

n'a pas pris le même soin des enfants des musiciens, ces oiseaux divins, et, quand leur âme s'envole pour se mêler aux célestes concerts, leurs petits peuvent se nourrir du mouron et du séneçon répandus avec tant de profusion dans les champs.

Il faut que la loi prenne un des deux partis que voici pour être conséquente :

Ou qu'il soit défendu et rendu impossible aux écrivains, musiciens, inventeurs et autres ouvriers de la pensée, de mettre au monde des créatures pauvres et déshéritées d'avance, en un mot, qu'il ne soit pas permis de faire des héritiers à ceux à qui il n'est pas permis de faire un héritage ;

Ou bien que, puisque les œuvres de ces hommes appartiennent à tous et tombent dans le domaine public, — leurs enfants aussi tombent dans le domaine public et soient nourris par l'État aux frais de tous ;

A moins qu'on n'en vienne tout simplement à ceci : « La propriété littéraire est une propriété. »

Je suis assez honnête pour fournir à mes adversaires, dont plusieurs sont de mes amis, un argument contre moi.

La République de 1848 conservera l'insigne honneur d'avoir aboli la peine de mort sous forme légale en matière politique.

Il a été question d'effacer entièrement la peine de mort du Code pénal.

J'ai été d'un avis contraire, tout en aimant un peu mieux qu'auparavant ceux contre lesquels je soutenais mon avis, et en leur serrant la main plus affectueusement que de coutume. C'est, je crois, une erreur; mais c'est une belle, une grande, une noble erreur. Les progrès de la raison et de la philosophie ont effacé la peine de mort sur bien des feuillets de nos codes : on n'est plus puni de mort pour le braconnage, ni pour le sacrilége, ni pour l'émission de la fausse monnaie; mais on est encore puni de mort quand on a donné la mort, et cela encore sous le bon plaisir du jury, qui use de son droit de grâce assez largement pour que, il y a une quinzaine d'années, on pùt compter dans les bagnes de France quatorze parricides auxquels l'omnipotence du jury avait fait grâce de la vie.

J'ai dit à ce sujet et je dis encore : « Que l'on abolisse la peine de mort, je le désire de tout mon cœur, mais que messieurs les assassins commencent. »

Bien entendu que ceci est mon opinion personnelle et n'engage en rien celle d'autrui.

Un des arguments que l'on fait valoir pour la conservation de la peine de mort est l'exemple que le

supplice d'un coupable peut donner à ceux qui sont sur le point de le devenir.

Je ne me suis jamais servi de cet argument; je dirai peut-être pourquoi quelque autre jour.

Voici l'argument en question contre cet argument.

J'étais il y a quelque temps dans un pays où l'on pend.

Un matin, de bonne heure, on pendit un homme qui avait assassiné une vieille femme pour lui prendre deux poules qu'elle portait dans son panier.

Voici le résultat de l'exemple donné au peuple par ce supplice :

Un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières, ayant perdu le commencement de leur journée pour assister à ce spectacle instructif, ont passé le reste dans les cabarets et à la promenade.

Le lendemain, les bureaux de loterie, — la loterie ne subsiste plus que dans les pays où l'on pend, — les bureaux de loterie étaient assiégés ; hommes et femmes venaient prendre des billets.

Si vous voulez savoir la raison de cette affluence, la voici :

On attache aux pendus une foule d'idées superstitieuses; on est allé jusqu'à prétendre que la mort, sous cette forme, n'était pas précisément désagréa-

ble. De notre temps, deux exemples célèbres ont prouvé que cette croyance était assez forte pour qu'on voulût en faire l'épreuve personnelle.

On sait quel prix on attache à posséder un morceau de la corde d'un pendu.

C'est un joli revenu pour les bourreaux dans les pays où l'on pend.

D'autant qu'on peut vendre à fausse mesure de la fausse corde de pendu.

Dernièrement, un ami d'Alexandre Dumas qui a fait une grande fortune dans un pays lointain, et qui attribue modestement cette grande fortune à un morceau de la corde d'un pendu dont il est possesseur, a pensé un moment à partager sa fortune avec son ami ; mais, après de mûres réflexions, il a changé d'idée. — Pourquoi lui donner mesquinement la moitié de ma fortune, quand je puis lui donner une fortune égale à la mienne? s'est dit cet ami. — Et il lui a envoyé la moitié de sa corde de pendu.

Revenons à la raison de l'affluence des joueurs dans les bureaux de la loterie.

Il s'agissait de réaliser diverses combinaisons ayant toutes rapport au supplicié de la veille.

C'était à la fois grotesque et féroce.

— Je mets 22, 13 et 5, disait une femme ; 22 c'est l'âge du pendu ; 13, la date du jour ; 5, l'heure à laquelle il a été exécuté.

— Je mets, disait une autre, 22 pour la même raison que vous, mais j'ajoute 67, qui est l'âge de la victime, et 2, le nombre des poules.

— Moi, 13, 19 et 10. Il a commis son crime le 10 du mois d'août, il a été condamné le 19 septembre, et il est exécuté le 13 octobre.

— Moi, 22, à cause de son âge et aussi parce que ce chiffre représente au loto les deux cocottes.

Puis un bruit se répandit : un des carabiniers qui l'ont conduit au supplice a fait une belle fortune. Le condamné, pour lequel il avait été très-complaisant, lui a dit à l'oreille, avant de mourir, trois numéros qu'il avait rêvés. On sait combien sont bons des numéros rêvés par un condamné à mort.

Ma foi, non, madame, je ne prendrai pas sur moi la responsabilité de votre proposition.

Il ne me manquerait plus que cela !

Parce que je veux quelquefois persuader aux femmes de rester femmes, c'est-à-dire de conserver leur empire ;

Parce que je les avertis des affublements ridicules sous lesquels elles laissent cacher leurs grâces naturelles par des femmes qui n'ont à cacher que quelques difformités, et signent collectivement leurs arrêts du pseudonyme « ON ; »

(*On* porte des robes empesées, des jupons goudronnés, des jupons à musique, qui donnent aux femmes de telles proportions, qu'il n'y a plus moyen de reconnaître les femmes bien faites.

On attache à ces robes quarante mètres de chiffons, de haillons, sous le nom de volants, — haillons toujours fripés, qu'il faut sans cesse remettre en place avec le geste hideux d'un singe qui se gratte.

On a prononcé, il faut obéir à *On*.)

Parce que je veux que les femmes restent adorables, parce que je ne veux pas qu'elles redeviennent de simples femelles au lieu de rester des femmes, c'est-à-dire des êtres qui, selon nos ancêtres les Gaulois, tenaient la place intermédiaire entre les mortels et les dieux ;

Parce que j'aime les femmes, et veux pouvoir les aimer toujours ;

Dieu sait que de reproches je reçois de celles, hélas! bien nombreuses, qui ne se croient aimées que des hommes qui leur disent des bêtises et leur conseillent des sottises!

Et vous voulez, madame, que je prenne sur moi la proposition que voici :

« Les théâtres en France sont trop éclairés ou du moins mal éclairés ; le lustre aveugle les spectateurs, donne la migraine et expose une femme à être laide pendant toute la soirée. J'ai le bonheur d'avoir toujours auprès de moi le seul homme pour lequel je veux être jolie ; peu m'importe que les autres spectateurs ne me voient pas et ne braquent pas sur moi leurs impertinentes lorgnettes.

« D'ailleurs, la représentation théâtrale gagnerait beaucoup à ce que la salle fût peu éclairée, et que tous les artifices de la lumière fussent réservés pour la scène. On obtiendrait ainsi pour les décors des effets qui rivaliseraient avec le Diorama. »

Ah çà! madame, d'où venez-vous et où allez-vous?

Quoi! sous prétexte qu'un homme vous aime passionnément et que vous l'aimez vous-même, vous prétendez que vous ne voulez être admirée, adorée, regardée que par lui! Vous vous figurez qu'on va

au théâtre pour voir les décors, pour écouter la musique, pour admirer les beaux vers !

Que l'on va au spectacle pour voir le spectacle !

Non. On va au spectacle pour être vue et pour être le spectacle.

Si l'on a l'air de rechercher les théâtres où les meilleures pièces sont jouées par les meilleurs acteurs, ce n'est pas qu'on se soucie beaucoup de ces conditions, c'est qu'on pense qu'il va là plus de spectateurs pour la figure et les robes que l'on y compte livrer à l'admiration. Les pièces et les acteurs sont un prétexte.

Jouez et chantez les chefs-d'œuvre de la poésie et de la musique, et répandez le bruit que, grâce au mauvais goût de l'époque, vos salles sont désertes, qu'il y pousse de l'herbe, et qu'on va être forcé de les louer pour y mener paître des chèvres, vous n'aurez personne.

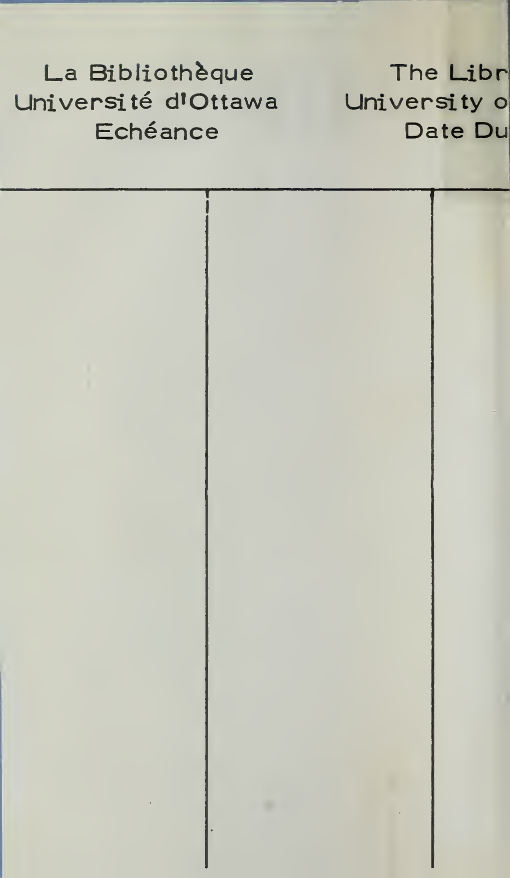
Dites au contraire : « Telle pièce est absurde, les acteurs qui la représentent n'ont aucun talent; mais la foule, par un caprice étrange, envahit le théâtre tous les soirs ; on a renvoyé hier quinze cents personnes. »

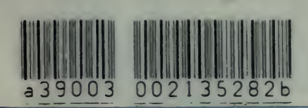
Et ce qui n'était pas vrai hier le sera après-demain : on finira par renvoyer quinze cents personnes.

Non, madame H... J..., votre jolie petite écriture irrégulière et votre papier rose ne me jetteront pas dans un tel danger. Je ne fais pas la proposition de diminuer la lumière de la salle et d'augmenter celle de la scène.

Vous auriez plus de succès peut-être en demandant autre chose. Aux loges d'avant-scènes on a adopté des stores qui se lèvent pour préserver les yeux de la lumière violente de la rampe. Pourquoi aux autres loges n'adopterait-on pas des stores placés en haut qui se baisseraient pour vous défendre contre la lumière du lustre?

Alphonse Karr


La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Libr
University o
Date Du


a39003 002135282b